ÜBER DIE VERBINDUNG VON AVOIR UND ÊTRE MIT INTRANSITIVEN VERBEN.

INAUGURAL-DISSERTATION

ZUR ERLANGUNG DES DOKTORGRADES

DER

PHILOSOPHISCHEN FAKULTÄT LEIPZIG.

VON

MAX TREDER.

ACAD.
LUGD. BAT.
BIBL.

BERLIN 1915.
VERLAG VON R. TRENKEL.

Angenommen von der philologischen Sektion auf Grund der Gutachten der Herren Birch-Hirschfeld und Weigand.

Leipzig, den 12. Februar 1915.

Der Procancellar: Zimmern.

Dem Andenken

meines verehrten Lehrers und Gönners,

des

Realschuldirektors Prof. Dr. Emil Penner.

En fait de langage, quand l'usage ne fait pas lui-même la règle, il est bien à craindre qu'il n'y ait de l'arbitraire dans les décisions des grammairiens.

Condillac.

I.

Es gibt im Französischen intransitive Verben, die sich mit avoir und mit être konstruieren lassen. Einige wenige von ihnen — behauptet die moderne Grammatik — ändern dabei die Bedeutung (convenir, demeurer, échapper, expirer, repartir); bei den andern wird avoir gebraucht, wenn das Geschehen, être dagegen, wenn der infolge der Tätigkeit eingetretene Zustand bezeichnet werden soll, z. B. nous avons échoué sur un banc de sable, dagegen une fois que le vaisseau était échoué.

Mir sind Zweifel an dieser Regel aufgestiegen, da sich die Franzosen sehr oft über sie hinwegsetzen, obwohl sie doch sonst alle Vorschriften ihrer Grammatik recht getreu befolgen, auch noch die drückend empfundenen, wie die Vorschriften über ne nach Ausdrücken der Furcht[1]) und über die Veränderung des mit avoir verbundenen Partizips[2]). Zwar meint Mätzner[3]), bei einzelnen der hierher gehörenden Verben komme der Unterschied zwischen Zustand und Handlung weniger in Betracht, und hier habe die Willkür einen größeren Spielraum; es bleiben aber immer noch Fälle genug, zu denen die Regel nicht paßt. — Ob Zustand oder Handlung vorliegt, entscheiden die Gramma-

[1]) Von diesem ne sagt George Sand: Les grands écrivains ne donneront-ils pas aux bonnes gens le droit de s'en débarasser? Helas! non, tant qu'il y aura des académies gardiennes de la lettre morte, et qu'ils voudront tous en être (Plattner, Ausführl. Gramm., Karlsruhe 1899, Teil I, S. 424).

[2]) La règle des participes (présent et passé) est absurde (Aubertin, Grammaire des écrivains français). Ich zitiere nach Bastin (Etude des Participes, 3e éd. St.-Pétersbourg 1889, S. 72), der die Partizipienregel bekämpft und als Gegner derselben noch nennt: Jullien (Cours supérieur de Grammaire), Encyclopédie moderne, Clédat, Brunot, Ayer.

[3]) Eduard Mätzner, Französische Grammatik, Berlin 1856, S. 198.

tiker nach dem Fehlen oder Vorhandensein gewisser adverbialer Bestimmungen und beim Fehlen solcher auch aus dem Zusammenhang.

Zum Beispiel, Littré sagt im Supplement seines Dictionnaire von disparaître: La règle actuelle qui veut qu'on se serve de l'auxiliaire avoir, quand on entend exprimer l'action, n'était pas observée jadis, comme on voit dans cet exemple: Ce matin ils sont disparus tous deux, Sév. 534. Die Beifügung der adverbialen Bestimmung ce matin genügt also vollkommen, um festzustellen, daß hier eine Handlung vorliegt und daher nach der Regel avoir am Platze wäre.

Im Hauptteile seines Dictionnaire bringt Littré zur Definition von disparaître (nicht zur Demonstration unserer Regel) folgenden Satz bei: Qui a pris l'argent qui était sur cette table? Je n'ai fait que tourner la tête et il a disparu. Hier ist keine adverbiale Bestimmung vorhanden, auch der Zusammenhang läßt kaum einen Zweifel darüber aufkommen, daß im Sinne der Regel ein Zustand vorliegt und daher être stehen müßte. Das geht auch aus dem Dictionnaire de l'Académie hervor, wo bei der Definition von disparaître derselbe Satz figuriert, aber erweitert: Qui a pris l'argent qui était sur cette table? Je n'ai fait que tourner la tête et il a disparu, il est disparu, le voilà disparu. Auch Diez[1]) hat: „l'argent est disparu (ist weg)".

Die beiden Beispiele von Littré sind noch in einer andern Beziehung bemerkenswert. Während Littré nämlich die regelwidrige Verwendung von être in dem Satze der Madame de Sévigné hervorhebt und eine bedeutsame Erklärung daran knüpft, ist ihm in dem Satz von dem verschwundenen Gelde die regelwidrige Verwendung von avoir entgangen. Ich wage zu sagen: entgangen; denn disparaître wird allgemein ohne die geringste Rücksicht auf die Regel mit avoir verbunden, so daß einem Franzosen die Verletzung der Regel in der Tat sehr leicht entgehen kann. Auch die übrigen Sätze Littrés über disparaître zeigen alle nur avoir bis auf zwei, die wieder von Madame de Sévigné sind. Trotzdem behauptet er ohne Ein-

[1]) Friedrich Diez, Grammatik der Romanischen Sprachen, Bonn[5] 1882, Teil III, S. 974.

schränkung: Disparaître se conjugue avec l'auxiliaire avoir, quand on veut exprimer l'action: ces feux ont disparu tout à coup; avec l'auxiliaire être, quand on veut exprimer l'état: ces feux sont disparus depuis longtemps.

Entschieden stimmen hier, bei disparaître, Theorie und Praxis nicht überein, und von den andern Verben dieser Gattung läßt sich Ähnliches nachweisen. Desungeachtet bekennen sich alle modernen Grammatiker zu der Regel von dem Zustand und der Handlung, und zwar die meisten rückhaltlos; nur wenige räumen dem Sprachgebrauch Eigenmächtigkeiten ein.

Mätzner habe ich schon genannt. Er sagt (a. a. O. S. 198), mit avoir und être werde eine nicht geringe Anzahl von intransitiven Verben flektiert, je nachdem dabei vorzugsweise der Akt der Tätigkeit oder das Ergebnis derselben dem Redner vorschwebe. Es verstehe sich von selbst, daß der Sprachgebrauch sich bei einigen derselben mehr für das eine als für das andere entschieden und an andere selbst festere Begriffsunterschiede geknüpft habe. So heiße z. B. convenir mit avoir abgewandelt (cet emploi lui aurait bien convenu) angemessen, genehm sein, dagegen mit être (il est convenu lui-même de sa surprise — ils sont convenus de se trouver en tel lieu) eingestehen und übereinkommen. Bei einzelnen Verben dagegen komme der Unterschied weniger in Betracht, und hier habe die Willkür einen größeren Spielraum.

Sehr eingehend äußert sich Zandt[1]) über diesen Gegenstand. Von accourir, apparaître, échapper (in der Bedeutung: entfallen, aus den Händen, aus dem Gedächtnis) und résulter sagt er, die Wahl des Hilfszeitwortes scheine bei ihnen oft nur von der Willkür abzuhängen. Im übrigen teilt er die zwischen avoir und être schwankenden Verben in zwei Gruppen, von denen die eine gewöhnlich avoir, die andere gewöhnlich être zu sich nehme. Diejenigen verbes neutres, fährt er dann fort, welche zwar gewöhnlich, aber nicht notwendig mit avoir verbunden werden, erhalten être, wenn man nicht sowohl auf das Eintreten des Ereignisses, auf die Art und Weise, wie es eintrat, hinweisen

[1]) E. Zandt, Französische Grammatik, Karlsruhe 1847, § 72.

will, als vielmehr auf die Wirkung desselben, d. h. auf den Zustand, welcher die Folge davon war; z. B. la rivière a baissé d'un pied der Fluß ist um einen Fuß gefallen (weist mehr auf das Eintreten des Ereignisses hin); — la rivière est baissée der Fluß ist gefallen, d. h. er steht niederer als vorher (weist auf den jetzigen Zustand hin). Ebenso gebraucht man, umgekehrt, bei denjenigen verbes neutres, welche zwar gewöhnlich, aber nicht notwendig mit être verbunden werden, ausnahmsweise avoir, wenn nicht der Zustand geschildert werden soll, welcher die Folge des Ereignisses war, sondern das Eintreten desselben und die näheren Umstände, unter welchen es statthatte. Während daher tomber fallen fast immer und ohne Ausnahme mit être verbunden wird, z. B. cet enfant est tombé; il est tombé ce matin beaucoup de pluie[1]) — sagt man doch: les poètes disent que Vulcain a tombé du ciel pendant un jour entier[2]) die Dichter sagen, Vulkan (sei einen ganzen Tag lang vom Himmel herabgefallen, d. h.) habe zu seinem Sturze vom Himmel auf die Erde herab einen ganzen Tag gebraucht. Sobald man aber nicht ausdrücklich die eine oder die andere Bedeutung des Zeitwortes hervorheben will, entweder das Eintreten des Ereignisses, oder den Zustand, welcher die Folge davon war, so ist das Zeitwort mit demjenigen Hilfszeitwort zu verbinden, welches ihm gewöhnlich zukommt.

Auch Plattner[3]), ein ausgezeichneter Kenner des Neufranzösischen, fügt der Regel die Bemerkung zu, der Gebrauch entscheide sich bei den einzelnen Verben gewöhnlich vorwiegend für eines der beiden Hilfsverben. Vorwiegend für avoir bei

---

[1]) Wenn von meteorologischen Vorgängen die Rede ist, steht tomber vielfach mit avoir (z. B. il a tombé de l'eau) und findet sich so auch in der Schriftsprache gebraucht (Plattner, a. a. O. S. 73).

[2]) Zu diesem Beispiel bemerkt Eugène Borel (Grammaire selon l'Académie, Stuttgart 1842, § 86): A la vérité l'Académie dit que, lorsqu'on veut peindre une action en train de se faire, il faut conjuguer ce verbe avec avoir: Les poètes disent que Vulcain a tombé du ciel pendant un jour tout entier. On conviendra que l'autorité de l'Académie, tout imposante qu'elle est, peut à peine rendre cette locution supportable.

[3]) Ph. Plattner, Ausführliche Grammatik der französischen Sprache, Karlsruhe 1899, Teil I, S. 73.

aborder, augmenter, croître, déborder, décroître, diminuer, échouer, émigrer, empirer, grandir, pousser wachsen, rajeunir, vieillir, disparaître (das fast nur avoir habe); vorwiegend für être bei accoucher, déchoir, monter, passer, prendre zufrieren, tarir, apparaître (das fast nur être habe). Eine dritte Gruppe (avancer, changer, débarquer, geler, dégeler, dégénérer, déménager, descendre, embellir) läßt er uncharakterisiert.

Die drei genannten Grammatiker, Mätzner, Zandt und Plattner, stimmen darin überein, daß manche Verben mehr zu avoir, manche mehr zu être neigen. Den Grund dieser Erscheinung sucht Zandt offenbar in der Bedeutung der Verben. Ausgesprochen hat er das nicht, aber er führt baisser unter der Gruppe auf, die gewöhnlich mit avoir verbunden werde, und erklärt nachher, la rivière a baissé d'un pied weise mehr auf das Eintreten des Ereignisses hin. Dasselbe kann von Mätzner angenommen werden[1]), denn er findet sogar, bei aller, arriver, venir und den übrigen Verben, die nur mit être abgewandelt werden, herrsche nicht sowohl die Vorstellung aktueller Tätigkeit als des aus der Tätigkeit hervorgegangenen Resultates oder Zustandes. Reservierter hält sich Plattner; bei ihm deutet nichts darauf hin, daß die Vorliebe für ein bestimmtes Auxiliar in der Natur der Verben begründet sei.

Es ist auch wirklich nicht einzusehen, weder für einen Franzosen, noch für einen Deutschen, warum man bei disparaître immer die Handlung und bei apparaître immer den Zustand im Auge haben müsse. Man kann sich gar nicht wundern, daß bei dem Vorhandensein mehrerer Hilfswörter sich ein und das andere Verbum nicht fest entschieden hat; aber den Grund hierfür in der Bedeutung der Verben zu finden, ist bei vorurteilsfreier Prüfung derartiger Sprachwendungen durchaus anfechtbar.

Will man sich nun überzeugen, wie die älteren Grammatiker zu der Sache standen, und durchblättert an der Hand von Stengels „Chronologischem Verzeichnis französischer Gramma-

[1]) Trotzdem er einräumt: Über die Anwendung des einen oder andern (Auxiliars) bei einem und demselben Zeitworte herrscht unter den Grammatikern mancherlei Widerspruch, wie auch der Sprachgebrauch zum Teil schwankt (a. a. O. S. 198).

tiken“ (Oppeln 1890) die wichtigsten Erscheinungen früherer Jahrhunderte, so macht man die überraschende Entdeckung, daß die Regel überall fehlt, obgleich die Begriffe Zustand und Handlung von Anfang an eine Rolle spielen und besonders bei den Erörterungen über die Veränderlichkeit der Partizipien in den Vordergrund treten. Indessen ist nicht gut denkbar, daß eine merkwürdige Eigenschaft der französischen Sprache so lange Zeit unbekannt geblieben sein sollte. Auch erklärt Littré ja: La règle actuelle qui veut qu'on se serve de l'auxiliaire avoir, quand on entend exprimer l'action, n'était pas observée jadis. Aber auch heute wird die Regel durchaus nicht sicher befolgt, und so muß die Vermutung an Boden gewinnen, daß sie überhaupt keine Berechtigung hat.

Die ältesten Grammatiker[1]), Palsgrave (1530), Sylvius (1531) und Du Wes (1532), erwähnen noch nichts von Verben, die zwischen avoir und être schwanken. Die erste Notiz über diesen Gegenstand ist die des in mehrfacher Beziehung originalen Louis Meigret (1550): Il faut aussi entendre qu'aucuns de nos verbes font l'un et l'autre: car nous disons bien, je suis passé et j'ai passé par Paris: le dernier toutefois est plus certain[2]). Mehr sagt er nicht davon. Charles Maupas (1607)[3]) kennt auch Verben, die schwanken; indem er aber Beispiele zu konstruieren weiß, die diese Verben in transitivem Sinn und daher mit avoir verbunden zeigen, möchte er dem intransitiven Sinn zur Unterscheidung nur être zuweisen: Nous en avons d'autres qui ont double usage et sens, lesquels estans employez en sens actif demandent sans doute la conjugaison active, et en sens neutre seront mieux construits en conjugaison neutre[4]), comme je croi, j'ai

[1]) Die ältesten nach einer häufigen Bezeichnung. Die in Strengels Chronologischem Verzeichnis genannten noch älteren enthalten, soweit sie wieder abgedruckt sind, auch nichts über schwankende Verben.

[2]) S. 92v; zitiert mit Unterdrückung der eigenartigen Orthographie Meigrets.

[3]) Ich zitiere nach der Ausgabe von 1625 (S. 229). Vgl. Stengels Chron. Verz.

[4]) Mehrere ältere Grammatiker (z. B. Pillotus, Garnerius, Caffa, De la Faye) sagen leichtfertig, neutrale Verben würden mit être verbunden. Daran erinnert obige Ausdrucksweise.

creu[1]) signifiant que j'ay donné accroissement à quelque chose: mais je suis creu, quand j'ay prins accroissement en moy mesme, ainsi, j'ay adouci, et je suis adouci[2]). Ebenso einseitig äußert er sich über eine Reihe von Verben der Bewegung, die, von Natur transitiv, nur être hätten und avoir bloß als Transitiva zuließen, comme si nous disons, Nous avons toute la matinee couru le lievre. Icy courir est actif: Mais si nous disons, si tost que nous avons ouï l'alarme, nous y sommes courus. Voilà Courir qui est neutre. Ainsi en peut on faire de ceux cy, Arriuer, Aborder, Descendre, Entrer, Evader, Eschaper, Escamper, Fuïr, Monter, Passer, Sortir, Partir. So unzutreffend ganz entschieden diese Auffassung ist, sind ihr doch mehrere Verben bis ins 19. Jahrhundert hinein unterworfen geblieben. Noch Wailly[3]) behandelt nach ihr die Verben accoucher, descendre, monter, passer, und noch Girault-Duvivier[4]) konstatiert: A l'égard des verbes monter, descendre, entrer, sortir et passer, un grand nombre de grammairiens les conjuguent avec avoir, seulement quand ils ont un régime direct — et avec être, lorsqu'ils ne sont pas accompagnés d'un régime direct.

Daß für monter, descendre, entrer, sortir so hartnäckig être verlangt worden ist, scheint auf Vaugelas zurückzuführen zu sein. Dieser einflußreiche Sprachrichter behandelt in seinen Remarques sur la langue françoise (1647)[5]) die Verben monter, descendre, entrer, sortir und tomber, die mit avoir zu verbinden er ganz und gar verwirft; ferner réussir und succéder (im Sinne von réussir), bei denen avoir das Richtige sei; und schließlich noch passer, bei dem man sich indifféremment beider Hilfsverben bediene. Die Regel von der Handlung und dem

[1]) Croître transitiv nur bei Dichtern.

[2]) Sonst s'adoucir.

[3]) De Wailly, Principes généraux et particuliers de la langue françoise, Paris 1763. Ich folge der 11. Auflage, Paris 1803; S. 73.

[4]) Ch.-P. Girault-Duvivier, Grammaire des Grammaires, Paris 1824; 21e éd. Paris 1879. Ich folge der von P.-Auguste Lemaire vermehrt herausgegebenen 10. Auflage, Paris 1842; Teil I, S. 464 ff.

[5]) Neu herausgegeben von A. Chassang, Versailles und Paris 1880, mit den Anmerkungen von Patru, Thomas Corneille, der Académie française u. a.; S. 161, S. 211, S. 246, S. 474.

Zustande kennt er nicht, und seine Kommentatoren und Widersacher kennen sie auch nicht.

Den Behauptungen des Vaugelas in betreff der Verben monter, descendre, entrer und sortir ist von einigen widersprochen worden auf Grund folgender Ausführungen des Ménage[1]): Il est entré; il est sorti; il est monté; il est descendu. C'est comme M. de Vaugelas prétent qu'il faut conjuguer les prétérits de ces quatre verbes. Et en effet, on parle d'ordinaire de la sorte. Mais on peut dire aussi, il a sorti; il a monté; comme en ces exemples: Monsieur a sorti ce matin: cestadire qu'il est sorti et revenu[2]): car s'il n'estoit pas revenu, on diroit, M. est sorti. M. est sorti dés le matin. Aussi-tost que Madame est venu de la messe, elle a monté en sa chambre. Un tel escolier n'a pas monté en troisiéme; il est demeuré en quatriéme. J'ay monté à cheval sous Arnolfini.

Thomas Corneille[3]) kommentiert Vaugelas, indem er diese Beispiele von Ménage wiedergibt, und da sie sich nur auf sortir und monter erstrecken, noch hinzufügt: Je croi qu'on diroit aussi fort bien, „j'ai fait tout ce que j'ai peu pour le convaincre, mais il n'a pas bien entré dans la force de mes raisons". Und die Académie française sagt: Quoy que tous les verbes dont il est parlé dans cette Remarque se servent de l'auxiliaire „être" au prétérit, on croit qu'il y a certaines occasions où l'on se pourroit servir de l'auxiliaire avoir, et qu'on ne devroit pas condamner celuy qui diroit, „il y a huit jours que je n'ay sorti". Peut-estre trouveroit-on des exemples aussi favorables pour les autres verbes.

Es entsteht die Frage, ob die Ausführungen des Ménage die Regel von der Handlung und dem Zustand in nuce enthalten. Ich beantworte sie mit nein. Denn das monsieur a sorti des Ménage verweilt keineswegs bei der progressiven Tätigkeit des

---

[1]) Observations de Monsieur Ménage sur la langue françoise, Paris 1675, S. 511.

[2]) Pour être d'accord avec lui-même, Ménage aurait dû dire: »pour faire entendre qu'il a sorti et qu'il est revenu» (Clédat, Revue de philologie fr., 1. trim. 1903, S. 31).

[3]) Thomas Corneille, 1625—1709, Bruder des Dichters Pierre C.

Ausgehens; es soll vielmehr bedeuten: der Herr ist ausgewesen, jetzt aber wieder zu Hause, d. h. es drückt genau so gut wie il est sorti einen Zustand aus, aber einen, der nicht mehr andauert, sondern sich schon wieder in den gegenteiligen verkehrt hat. Negative Sätze, die von vornherein ein Gegenteil bezeichnen, müßten daher besonders leicht avoir annehmen, und aus diesem Gesichtspunkt erklären sich vielleicht die Konstruktionen: Un tel écolier n'a pas monté en troisième (Ménage), Il n'a pas bien entré dans la force de mes raisons (Thomas Corneille), Il y a huit jours que je n'ai sorti (Académie).

Die Theorie des Ménage hat nicht viele unbedingte Anhänger gefunden. Die Grammatiker erwähnen sie wohl, aber ohne sie sich anzueignen. Später ist sie von einigen in die Regel von der Handlung und dem Zustand mit einbezogen worden, und heute dürfte sie ganz in der Rumpelkammer liegen.

Wer trotzdem der Meinung ist, dem Ménage habe die Regel von der Handlung und dem Zustande schon vorgeschwebt, der muß immerhin zugeben, daß er sie nicht ausgesprochen hat. Auch in dem ganzen Jahrhundert nach Ménage ist sie noch nicht ausgesprochen worden. Die Grammatiker dieser Zeit lassen die schwankenden Verben, soweit sie von solchen überhaupt reden, sich „indifféremment" mit avoir oder être verbinden, bringen zum Teil etwas von den Lehren Maupas' und Ménages, folgen aber inbetreff der Verben monter, descendre, entrer, sortir lieber der Autorität des Vaugelas.

Ich zitiere zum Schlusse noch die verdienstvolle Grammatik Waillys, weil sie ein vollkommenes Bild des derzeitigen Standes der Frage bietet:

Être schreibt sie vor für die Verben aller, arriver, choir, déchoir, échoir, décéder, éclore, entrer, rentrer, mourir, naître, partir, retourner, retomber, rester, sortir, tomber, venir et ses composés devenir, redevenir, intervenir, parvenir, revenir et survenir.

Über die schwankenden sagt sie: Les verbes suivants prennent indifféremment avoir ou être: aborder, accourir, périr, apparoître, cesser, comparoître, dérober, disparoître, croître, décroître, accroître, recroître, rester. Auch échapper = n'être

point saisi, aperçu, usw. (le cerf a échappé ou est échappé aux chiens); sonst mit être (ce mot lui est échappé = il a dit ce mot sans y penser; le voleur est échappé = est évadé, est sorti par adresse).

Folgende würden intransitiv mit être und nur transitiv mit avoir verbunden (Lehre des Maupas): accoucher, descendre, monter, passer. Doch passer = être reçu mit avoir: ce mot a passé.

Von sortir heißt es (Lehre des Ménage): Suivant quelques auteurs, sortir prend avoir et être. Il prend avoir, quand on veut faire entendre qu'on est rentré ensuite. M. a sorti ce matin. Cela signifie que M. est de retour. Au contraire, M. est sorti ce matin, signifie que M. n'est pas encore de retour.

Je nach der Bedeutung nähmen avoir und être: convenir (passen — übereinkommen), disconvenir (entsprechend), demeurer (wohnen — bleiben), repartir (antworten — wiederabreisen).

Nur avoir sei zu wählen bei contrevenir, subvenir, courir. —

Das ist ums Jahr 1800. Von nun an beginnt die Regel von der Handlung und dem Zustand aufzutauchen[1]). Schon die Grammatik von Johann Valentin Meidinger, verbessert von Johann Baptist Lugino, aus dem Jahre 1814 hat sie als Anmerkung in der Form (S. 151): Courir, croître, déborder und verschiedene andere werden mit être konjugiert, wenn man nicht so sehr auf die Handlung selbst als auf einen Zustand aufmerksam machen will, welcher auf sie folgt. Aber erst im dritten bis vierten Jahrzehnt des 19. Jahrhunderts setzt sie sich vollends durch, und seitdem fehlt sie in keinem Lehrbuch mehr, das höheren Ansprüchen genügen will.

Besonders liebevoll haben sich die Grammatiker Girault-Duvivier-Lemaire mit der Regel beschäftigt, sie haben vielleicht das meiste zu ihrer Verbreitung getan, und sie nennen auch ihren Autor. Es ist der Philosoph Etienne Bonnot de Condillac (1715—1780). Die Grammaire des Grammaires (S. 464 ff.)

---

[1]) Vielleicht weil das Dict. de l'Acad. Fr. vom Jahre VII etwas davon hat, z. B. bei accoucher: Pour marquer l'action on peut employer l'auxiliaire Avoir. J'ai accouché avec douleur. Elle a accouché très-courageusement.

zitiert nicht nur Beispiele von Condillac, sondern sagt ausdrücklich: Condillac qui nous fournit le principe que nous émettons sur l'emploi des deux auxiliaires, s'exprime ainsi au sujet du verbe cesser usw.; und Lemaire macht zu Girault-Duviviers Ausführungen über périr folgenden Zusatz: Dans le Dictionnaire grammatical on condamne que vous fussiez péri, et l'on décide que ce verbe prend toujours l'auxiliaire avoir; cependant il y a un grand nombre d'exemples pour l'auxiliaire être. On en trouve plusieurs dans Boileau (Traité du sublime, chap. XIV); dans les Lettres édifiantes; dans Fénelon (Télémaque, liv. XVI et XXI); dans J.-J. Rousseau, et encore dans Wailly, Restaut, Féraud, Gattel et l'Académie; mais il est vrai de dire que l'auteur du Dictionnaire grammatical ne distingue pas, comme Condillac et M. Lemare[1]), le cas où c'est l'état, la situation que l'on veut exprimer, de celui où il s'agit de l'action, du passage d'un état à un autre. In der Tat ist der erste Band von Condillacs Cours d'Etude pour l'instruction du Prince de Parme[2]) eine Grammatik, in deren 11. Kapitel die Regel von der Handlung und dem Zustand eingehend abgeleitet wird.

Die drei Tatsachen, 1. daß Condillac die Regel ableitet, 2. daß sie vor ihm nicht ausgesprochen worden ist, 3. daß sie sich nach ihm sehr bald die Lehrbücher erobert hat, machen es in Verbindung mit dem Zeugnis der Grammatiker Girault-Duvivier-Lemaire unzweifelhaft: Condillac hat die Regel aufgestellt.

[1]) In P. A. Lemares Cours de langue française, 3e éd. Paris 1835, ist unter des Verfassers Bilde sein Geburtsjahr, 1762, angegeben. Ihm kann also die Priorität in dieser Sache nicht gehören. Vgl. die nächste Note.

[2]) Cours d'étude pour l'instruction du Prince de Parme, aujourd'hui S. A. R. l'infant D. Ferdinand, Duc de Parme, Plaisance, Guastalle, etc. etc. par M. l'Abbé de Condillac, de l'Académie française et de celles de Berlin, de Parme et de Lyon; ancien précepteur de S. A. R. Tome premier, Grammaire, Parme 1775, Kapitel XI S. 299 ff. — Dieses Werk erschien (nach Überweg-Heinze, Geschichte der Philosophie) zuerst in Parma 1769—1773 in 13 Bänden. — In der Pariser Ausgabe von 1821 (Brière, libraire) fehlen an der wichtigsten Stelle der Deduktion zwei Zeilen, wodurch der Sinn grob entstellt ist. — Die Grammatik ist auch einzeln mehrmals herausgegeben worden, vgl. Stengels Chron. Verz. — Die Zählung der Bände, Kapitel und Seiten stimmt nicht in allen Ausgaben überein.

Es werden also die Gründe und Materialien nachzuprüfen sein, die Condillac zur Aufstellung der Regel bewogen haben.

Condillac nun entwickelt in seiner Grammatik (S. 299 ff.) die Regel folgendermaßen:

On dit je suis aimé, j'étois aimé, je fus aimé, j'ai été aimé, etc. Ainsi pour traduire le verbe passif amari, être aimé, il suffit de connoître d'un côté le participe aimé; et de l'autre, la conjugaison du verbe être. Alors, pour exprimer une même idée, nous employons, comme nous l'avons remarqué, les éléments auxquels en latin on substituoit une expression plus abrégée.

Or, je suis aimé exprime l'état du sujet, et j'ai aimé en exprime l'action. Nous pouvons donc poser, pour regle générale, que le verbe être entre dans les formes composées qui expriment l'état, et que le verbe avoir entre dans les formes composées qui expriment l'action.

Diese Verallgemeinerung ist übereilt. Gesetzt auch, das Passivum drückte den Zustand aus, so würde daraus durchaus nicht ohne weiteres folgen, daß auch jede andere, dem Passiv nicht angehörende Verbalform mit être den Zustand ausdrückt. Wir werden sehen, daß im nächsten Augenblick auch Condillac schon selbst eine Ausnahme zu konstatieren genötigt ist (hinsichtlich der Reflexiva). Den ärgsten Stoß aber gibt er seiner Verallgemeinerung am Schlusse des Kapitels, wo er sagt, gerade Verben, die ganz allein den Zustand ausdrückten, würden nur mit avoir verbunden. Ich komme darauf zurück. Condillac fährt fort:

Cette regle souffre une exception; car quoiqu'on dise, j'ai aimé cette personne, on ne dira pas je m'ai aimé; il faut dire, je me suis aimé.

Il y a donc ici une distinction à faire: où l'action a, pour objet, le sujet même qui agit, et alors il faut dire avec le verbe être, il s'est vu, il s'est tué, il s'est reconnu: où l'objet est différent du sujet qui agit, et alors il faut dire avec le verbe avoir, il l'a vu, il l'a tué, il l'a reconnu; c'est ainsi qu'on doit toujours parler. On se sert encore du verbe être, toutes

les fois que le terme du verbe est le sujet de la proposition. Ainsi, quoiqu'on dise j'ai fait des difficultés à cet écrivain, on dit je me suis fait des difficultés.

Daß die Reflexiva mit être verbunden werden, gehört nicht zum ureigensten Wesen der französischen Sprache[1]). Condillac hat daher recht, wenn er die Reflexiva nichts anderes ausdrücken läßt als die entsprechenden Transitiva. Aber er schafft damit zugleich seiner Deduktion den verwundbaren Fleck. Der Franzose sagt la porte s'ouvre, wo der Deutsche

[1]) Bastin sagt in seiner Etude des Participes, St.-Pétersbourg, ³1889, S. 16, darüber:

L'on trouve aussi dans la vieille langue, mais très rarement, l'auxiliaire avoir: Il s'a bien défendu. Il s'a mis en une vallée. Lors il s'a pasmé. Mult (beaucoup) s'avait pené (Voir Clédat, Chabaneau et Tobler).

Au XVIe siècle, à côté de: comment s'est il porté? on disoit aussi: Comment s'a il porté? „Les exemples de cet emploi, dit Chabaneau, sont de très rares exceptions; la conjugaison avec être a toujours été prépondérante, et elle a de très bonne heure supplanté l'autre dans la langue écrite."

C'est donc de la forme passive à signification active que s'est développée la forme pronominale, ou réfléchie, que le second pronom soit complément direct, ou indirect: Nous nous sommes adonnés à l'étude, nous nous sommes donné ce plaisir.

Le verbe être n'est donc nullement mis pour le verbe avoir dans les verbes dits pronominaux, — c'est là une grave erreur des grammairiens; — la langue, dans son enfance, n'eût pas été à même de faire ce changement, nous nous trouvons ici devant une simple imitation du latin, et non devant une création romane. La langue savante s'est appliquée à développer cette forme, tandis que les enfants et le peuple emploient l'auxiliaire avoir, qui répond mieux pour eux aux verbes exprimant l'action accomplie plutôt que l'état qui peut en résulter: J'ai venu, j'ai tombé; je m'ai trompé, je m'ai coupé le doigt, etc., etc. —

Diez, Gramm. der rom. Sprachen (a. a. O. S. 975): Bei den Alten und in Volksmundarten ist avoir für être (bei Reflexiven) nicht unerhört. — Mehr darüber bei Meyer-Lübke III § 295 und in Toblers Vermischten Beiträgen zur franz. Grammatik, Leipzig, Band I ²1902, z. B. Stück 23. — Vgl. auch Voretzsch, Einführung in das Studium der altfrz. Sprache, Halle ⁴1911, S. 198.

Borel, Grammaire, Stuttgart 1842, § 87: — — les Français qui n'ont pas reçu d'instruction, disent assez ordinairement: Je m'ai promené, je m'ai lavé, etc.

In der Grammatik von Du Wes (S. 1003 und S. 1009 des Neudrucks von Génin) ist se porter und s'engenouller (knien) mit avoir durchkonjugiert.

sagt oder sagen kann, die Tür wird geöffnet, der Engländer the door opens. Auch in vielen anderen Fällen übersetzt der Franzose das deutsche Passivum durch das Reflexivum. Ganz allgemein läßt sich behaupten, daß der Franzose eine Vorliebe für das Reflexivum, wie der Engländer für das Intransitivum hat, während eine bestimmte Neigung des Deutschen weniger ausgeprägt ist. Die drei Sätze la porte s'ouvre, the door opens, die Tür wird geöffnet, haben aber genau gleichen Sinn. Daraus folgt, daß Reflexivum, Intransitivum und Passivum im Grunde ein und dasselbe sind[1]). Eine Sprache könnte zwei von diesen drei Genera verbi ganz gut entbehren; das Passivum gestattet zwar am bequemsten, die persona efficiens anzubringen, dieser Gebrauch könnte sich indessen auch bei Reflexivum und Intransitivum im Notfalle mehr als bisher einbürgern. Drückt nun das Passivum, wie Condillac will, den Zustand aus, dann muß das Reflexivum dasselbe tun; und umgekehrt, drückt das Reflexivum die Handlung aus, dann auch das Passivum.

Da von niemand[2]) bestritten wird, daß das Transitivum die Handlung ausdrückt, gelange ich, von dieser Voraussetzung ausgehend, zu dem Schlusse, daß das Reflexivum und mit ihm das Passivum gleichfalls eine Handlung ausdrückt. Von welcher Seite diese Handlung gesehen werden soll, ist mit dem Worte Passivum ganz ausgezeichnet gesagt. Unzutreffend aber dafür ist das Wort état. Wenn ich mir einen passiven Satz ansehe, z. B. die Tür wird geöffnet, so kann ich in der Tat nicht begreifen, wo da der Zustand stecken soll, ändert doch, indem sie geöffnet wird, die Tür ihren Zustand in einem fort. Condillac geht also von einer zweifelhaften — um nicht zu sagen falschen — Prämisse aus, und es kann nicht verwundern, daß er zu noch zweifelhafteren Konsequenzen kommt. Ich lasse nun Condillac fortfahren:

---

[1]) Daher auch häufiger Wechsel dieser Genera, zumal des Intransitivums und Reflexivums, in ein und derselben Sprache. Für das Französische vgl. Plattners Ausführliche Grammatik S. 80 ff.

[2]) Allerdings behauptet L. Clédat (Revue de philol. fr. et de litt., tome XVII, fasc. I, S. 29): — avoir n'exprime pas plus une action qu'être; avoir soif n'est pas plus une action qu'être altéré, ni avoir mal qu'être malade.

A ces exceptions près, qui sont elles-mêmes une regle sans exception, la regle que nous avons d'abord établie, doit être observée dans tous les cas: c'est-à-dire, que le participe doit se construire avec le verbe avoir, toutes les fois qu'il exprime une action; et avec le verbe être, toutes les fois qu'il exprime un état.

On dit, il a monté ce cheval, il a descendu les degrés, parce que monté et descendu expriment une action, et on ne peut s'y tromper, puisque cette action a un objet, ce cheval, les degrés. Mais on dit, il est monté, il est descendu, parce qu'alors on considere moins l'action de monter, que l'état où l'on est après avoir monté.

Mit den vorstehenden Beispielen ist für die in Frage stehende Regel noch nichts bewiesen, denn in intransitivem Gebrauch zeigen hier monter und descendre nur être. Bei der Gegenüberstellung von Transitivum und Intransitivum, wobei dem letzteren être zugesprochen wird, schreitet Condillac in den Spuren Maupas' und seiner Nachfolger. Jetzt aber kommt das Neue:

Je dirai, la procession a passé sous mes fenêtres, parce que je songe à l'action de la procession qui passoit. Mais que quelqu'un me demande s'il vient à temps pour la voir, je répondrai, elle est passée. C'est que je ne pense plus qu'à l'état.

En un mot, on ne peut pas choisir indifféremment entre les deux auxiliaires, quoique les participes puissent se construire également avec l'un et avec l'autre. Il faut toujours considérer, si on veut exprimer un état, ou si on veut exprimer une action; et c'est d'après cette regle qu'on doit choisir entre il est accouru, il a accouru, il est disparu, il a disparu, il est apparu, il a apparu, sa fievre est cessée, sa fievre a cessé, il nous est échappé, il nous a échappé, etc.

Das ist die Regel von der Handlung und dem Zustand, die bald nach ihrer Aufstellung und ohne meines Wissens von irgend einer Seite angegriffen worden zu sein, sich einen Platz in der französischen Grammatik erobert hat. Condillac fügt noch hinzu:

Tous les exemples confirment cette regle. On dit, il est sorti, en parlant de quelqu'un qui n'est pas chez lui; et il a sorti, en parlant de quelqu'un qui est rentré. De même on

dit, il est demeuré à Paris, de quelqu'un qui y est encore; et il a demeuré à Paris, de quelqu'un qui y a été et qui n'y est plus.

Man fragt sich, wo sind die Beispiele, die alle die Regel bestätigen sollen? Condillac hat befremdenderweise kein einziges, das aus dem lebendigen Sprachgebrauch geschöpft wäre. Er bringt nur ein paar eigene Konstruktionen und ein paar älteren Grammatikern entnommene. Die Sätze von sortir sind dem Ménage entlehnt, und ich habe schon darzutun versucht, daß sie nicht unter die Regel fallen. Wie hier von Condillac sind sie jedoch auch noch von einigen Späteren in die Regel mit einbezogen worden. Die Sätze mit demeurer stammen von Restaut[1]) und sind offenbar nach dem Muster des Ménage geschaffen; sie haben übrigens mehr Glück gehabt als die des Ménage mit sortir und monter, denn man lehrt noch heute, demeurer mit avoir sei wohnen und demeurer mit être bleiben, trotzdem Verwechslungen beider Gebrauchsweisen nicht zu den Seltenheiten gehören, wie überhaupt, was man über den Unterschied in der Bedeutung bei gewissen Verben (convenir. demeurer, échapper, expirer) lehrt, auf sehr schwachen Füßen steht. Doch sollen mich hier nur die Verben beschäftigen, die bei der Verbindung mit avoir und être anerkanntermaßen keinen besonderen Sinnwechsel aufweisen. — Mit folgendem schließt Condillac seine Erörterung:

Tout ce que nous venons de dire est vrai des participes qui expriment également un état et une action, et nous n'avons parlé que de ceux-là. Mais quand le participe est de nature à n'exprimer qu'un état, il se construit toujours avec le verbe avoir: on dit, il a langui, il a dormi, il a vieilli. Cette dernière regle, Monseigneur, me paroît sans exception: si elle en a, l'usage vous en instruira.

Zu Anfang hat Condillac gesagt, man könne als allgemeine Regel aufstellen, daß mit être zusammengesetzte Verbformen den Zustand, mit avoir zusammengesetzte die Handlung be-

[1]) Pierre Restaut, Principes généraux et raisonnés de la grammaire françoise, Paris 1730 ff.

zeichneten; die Reflexiva nur sollten eine Ausnahme bilden. In dem eben zitierten Abschnitt bringt er die zweite, schwerer wiegende Ausnahme, auf die ich vorher schon hingewiesen habe und die wahrlich nicht geeignet ist, seine Regel zu stützen. —

Anderen Grammatikern hat aus andern und denselben Gründen auch daran gelegen zu beweisen, daß Verbformen mit être den Zustand bezeichnen. Sie sind dabei nicht wie Condillac vom Passiv ausgegangen, sondern vorsichtigerweise von dem Verbum être selbst, das sie ein für alle Male als verbe d'état konstituieren. Ihre Anschauung legt Obry[1]), anknüpfend an die drei Sätze je suis aimé, je suis venu, je me suis agrandi, in denen das Partizip mit être verbunden ist, so dar:

Je suis aimé, dit-on, peint l'état dans lequel la personne qui parle, se rencontre par un effet de l'attachement qu'on a pour elle.

Je suis venu, peint l'état dans lequel elle se trouve, en conséquence du chemin qu'elle a fait.

Je me suis agrandi, peint son état tel qu'il est par suite d'un changement qu'elle a apporté à sa situation.

Nicht weniger verblüffend spricht sich Chassang[2]) aus: C'est une règle presque absolue que, pour les uns comme pour les autres, les temps qui ont l'auxiliaire avoir indiquent l'action, les temps qui ont l'auxiliaire être indiquent l'état[3]). Ainsi, bien que les verbes aller, arriver, venir, etc., expriment l'action, c'est l'état qu'indiquent leurs temps composés, qui prennent l'auxiliaire être.

Um den Widersinn dieser Auffassung hervortreten zu lassen, genügt es, darauf hinzuweisen, daß être selbst seine Präterita mit avoir bildet. In der einen Hälfte seiner Formen müßte es demgemäß den Zustand, in der andern Hälfte, obenein

---

[1]) J. B. F. Obry, Etude historique et philologique sur le Participe Passé français et sur ses verbes auxiliaires, Paris 1852, S. 111.

[2]) A. Chassang, Nouvelle Grammaire Française, cours supérieur, 10e éd. Paris 1885, S. 331.

[3]) Dagegen Clédat (a. a. O. S. 29): Avoir et être sont des verbes d'état, qui se prêtent l'un et l'autre à l'expression de l'action dans les temps composés.

denen der Vollendung, aber die Handlung anzeigen! Und nun gar eine doppelt zusammengesetzte Form wie j'ai été aimé[1])

Die von Condillac zuletzt genannten Verben, die nach ihm immer den Zustand bezeichnen und trotzdem mit avoir konjugiert werden, hat man auch sehr scharfsinnig als verbes d'action zu entschleiern gewußt. So sagt Hölder[2]):

Diejenigen, bei welchen die vollendete Tatsache als Handlung, die einen Zeitraum ausfüllt, die Hauptsache ist, werden immer mit avoir konjugiert. So namentlich

a) diejenigen, welche eine einen Zeitraum ausfüllende Bewegung anzeigen, wie aborder —
b) ferner solche Zeitwörter, welche einen Übergang in einen Zustand mit Rücksicht auf die Tätigkeit selbst ausdrücken, wie adhérer —
c) solche Zeitwörter, welche ein Verharren in einem Zustand bezeichnen, wie abonder —
d) solche Zeitwörter, deren Tätigkeit sich außer dem Subjekt äußert, wie contrevenir —
e) endlich solche, deren Objekt nur nicht genannt ist, wie renouer —.

Zu solcher Kasuistik hat sich Condillac freilich nicht erhoben.

Wie schon gesagt, sind die Begriffe action und état nicht erst von Condillac in die französische Grammatik eingeführt worden, sondern sie waren schon in dem Streit um die Veränderlichkeit der Partizipien zu Bedeutung gelangt. Bastin skizziert die Geschichte dieser beiden Begriffe in seinem Buche „Le participe passé dans la langue française et son histoire“ (St.-Pétersbourg, Moscou, Paris, Bruxelles, 1880, S. 16): Cette théorie d'action ou d'état se trouve expliquée dans les Obser-

[1]) Die Auvergnaten und andere Provinzialen gebrauchen, auch wenn sie schon längere Zeit in Paris sind, meist immer noch ihr je suis été. Sie müßten, wollte man diesen Grammatikern folgen, damit was anderes meinen als die Pariser mit ihrem j'ai été. Auch die ältere Sprache kennt je suis été und meint doch nur j'ai été.

[2]) Otto Hölder, Grammatik der französischen Sprache, Stuttgart 1865, S. 50.

vations de Ménage (1672, pp. 43 à 45). Plus tard, au XVIII^e siècle, Beauzée (1717—1789) enseigne la même théorie dans sa Grammaire générale (édition Delalain, p. 603), et il nous dit que Duclos (1704—1772) l'avait déjà nettement indiquée avant lui.

Während aber Condillac den Partizipienregeln nicht ohne Mißtrauen gegenübersteht und im 12. Kapitel seiner Grammatik seinem Schüler erklärt, er wage nicht, sich für ihre Unbedingtheit zu verbürgen (wobei er die Worte gebraucht, die ich zum Motto dieser Abhandlung gewählt habe), verhilft er in seinem vorhin zitierten 11. Kapitel den Begriffen action und état zu neuer Bedeutung. Um seine Auffassung ganz kennen zu lernen, ist es nötig, noch zu betrachten, was er im 10. Kapitel zur Einteilung der Verben sagt:

Comme on a nommé verbes actifs ceux dont l'action se termine à un objet différent du sujet de la proposition; et verbes passifs, ceux dont le sujet de la proposition est l'objet même de l'action, les verbes actifs et les verbes passifs ont emporté l'idée d'un objet sur lequel une action se termine. En conséquence les grammairiens ont appelé verbes neutres, c'est-à-dire qui ne sont ni actifs ni passifs, tous ceux où ils ne voyaient point d'action, reposer, dormir, et tous ceux où ils voyaient une action qui ne se terminait pas sur un objet, marcher, rire. Comme nous n'avons point de verbes passifs[1]), il me paraît inutile d'admettre des verbes neutres. Il nous suffit par conséquent de distinguer les verbes en deux classes, en verbes d'action et en verbes d'état.

Abgesehen davon, daß nicht recht einleuchtet, welchem Zweck eine solche Einteilung dienen soll, ist sie ganz entschieden auch undurchführbar. Wenn man auch bloß hundert Verben nähme und von einem Dutzend gebildeter Leute verlangte, sie in drei Gruppen zu teilen, in verbes d'action, in verbes d'état

[1]) Das einfache Passiv der alten Sprachen ist auch erst durch Zusammensetzung entstanden; das des Lateinischen aus dem Reflexivum (übrigens auch ein Zeichen dafür, daß Passiv und Reflexiv im Grunde gleichwertig sind; vgl. S. 18 und S. 25). Man braucht also dem Französischen sein Passiv nicht zu bestreiten. Hätten sich die Grammatiker gewöhnt, eine zusammengesetzte Verbform nicht wörterweise, sondern als ein Ganzes aufzufassen, so wäre mancher Irrweg ihnen erspart geblieben.

und in verbes d'action et d'état, so würden von den eingereichten Listen sicherlich nicht zwei übereinstimmen.

So nennt Condillac vieillir als Verbum, das nur den Zustand ausdrücke. Vieillir wird aber in der Tat mit avoir und mit être verbunden[1]), drückt also nach Condillacs eigener Theorie sowohl Handlung als auch Zustand aus. Trotzdem Condillac bei der Besprechung der reinen verbes d'état im ganzen nur vier Verben als Beispiele nennt (languir, dormir, vieillir in Kapitel XI und reposer, dormir in Kapitel X), so hat er sich bei einem von den vieren also schon vergriffen[2]), nicht davon zu sprechen, daß in der älteren Sprache sich auch reposer mit être verbunden findet.

Mehrere Gründe sind es, die die Begriffe Handlung und Zustand ungeeignet erscheinen lassen, ein Prinzip für Verbaleinteilung zu liefern. Der eine liegt in der verschiedenen Qualität der Subjekte. Rire lachen ist z. B. nach Condillac ein verbe d'action; wenn nun aber ein heitrer Himmel über einer Landschaft lacht (un ciel serein [sou]rit à une contrée)[3]), wo soll da die Handlung zu bemerken sein? Handlung im Sinne Condillacs. In anderm Sinne läßt sich allerdings auch im Lachen des Himmels eine Handlung erblicken, dann aber auch in jedem anderen Verbalbegriff, so daß überhaupt kein verbe d'état mehr übrig bleibt.

Denn jedem verbe d'état liegt Handlung zugrunde; nur ist sie nicht mit Händen zu greifen, sondern liegt versteckt. Bei

[1]) Je le sais, Théobalde, vous êtes vieilli (La Bruyère). — Je sens que je suis bien vieilli (Marmontel). — Vgl. von älteren Grammatikern Antoine Oudin (S. 206: Vieillir, devenir vieil, neutre: ie suis vieilly), Aegid. le Pourgeois (S. 303: Folgende nehmen ohne Unterschied avoir und être zu sich: — vieillir) und von neueren Plötz, Lücking, Plattner.

[2]) Allerdings ist sich Condillac nicht sicher, ob seine Regel, daß die reinen verbes d'état nur mit avoir verbunden würden, wirklich für alle Fälle gilt, denn er fügt ihr hinzu: Cette dernière regle, Monseigneur, me paroît sans exception: si elle en a, l'usage vous en instruira. Vieillir nun könnte eine solche Ausnahme sein. Ich weiß aber nicht, wie Condillac solche Ausnahmen mit seinen übrigen Erklärungen vereinen wollte.

[3]) Daß übertragener Sinn vorliegt, kann an der Natur des Verbums nichts ändern, arbeiten die Sprachen doch in einem fort mit übertragenem Sinn.

einigen Verben ist sie insofern versteckt, als die Willkür ausgeschaltet ist oder die Handlung selbst sich über einen sehr langen Zeitraum erstreckt (languir, vieillir); bei andern insofern, als das Bewußtsein fehlt (dormir); bei andern wieder offenbart sich das obwaltende Kräftespiel bloß nicht unserm Blick (reposer)[1]). Allen aber, bis hinab zu sein, dem verbe d'état par excellence, liegt Handlung zugrunde. Zu diesem Resultat bin ich bereits gelangt, indem ich darlegte, daß Intransitivum, Reflexivum und Passivum von gleicher Natur seien (S. 18 und Anmerkung S. 23). Weil also der Begriff Zustand der Kritik nicht standhält, ist eine Scheidung der Verben nach Condillacs Vorschlag ein Unding.

Wohl aber kann jede Form der Vollendung von jedem beliebigen Verbum, Intransitivum wie Transitivum, in gewissem Sinne Handlung und Zustand ausdrücken, je nach dem nämlich, ob die Verbform das eine Mal, dann gern unterstützt von adverbialen Erläuterungen, einen Hergang mit bestimmten Einzelheiten vors Auge stellen oder das andere Mal einfach eine vollendete Tatsache betonen soll. Durch Heranziehung von avoir und être könnte das Französische bei jedem Verbum die zwiefache Bedeutung markieren[2]), was es verschmäht. Nur bei einer beschränkten Gruppe von Intransitiven soll es merkwürdigerweise das Bedürfnis haben, Handlung und Zustand auf diese Weise zu scheiden.

Condillacs Theorie hierzu kann auf keinen Fall als befriedigend gelten. Maßgebend aber in letzter Linie ist allein

---

[1]) Die Beispielsverben sind die Condillacs.

[2]) Etwas derartiges hat schon dem Maupas (Grammaire et Syntaxe Françoise, Bloys 1625, S. 196) vorgeschwebt: La disposition neutre n'abhorre point l'aide du verbe j'ay, éstemps composez, comme fait bien le reciproque, Occasion qu'il eust esté aisé de multipluer assez les temps, en y apportant diverses applications de l'auxiliaire, mais comme ceux que j'amene icy sont bien necessaires: aussi suffisent-ils pour les usages de nostre langue. — Daß être bei Transitiven denkbar ist, zeigt die ältere Sprache: Il est mer passez (nach Diez). — Nicolete o le vis cler fu montee le fossé (Aucassin et Nicolette, 17). — Das Mittel- und Neuenglische kennt dieselbe Erscheinung: For she was flown her master's rage (Byron); vgl. Pauls Grundriß Bd. I, 2. Aufl. S. 1079—80.

der Sprachgebrauch, und es fragt sich, ob er Condillacs Regel von der Handlung und dem Zustand rechtfertigt.

Mehrere Grammatiker haben sich der Erkenntnis nicht verschlossen, daß das nicht der Fall ist. Ich setze noch einmal Littrés Bemerkung zu disparaître her: La règle actuelle qui veut qu'on se serve de l'auxiliaire avoir, quand on entend exprimer l'action, n'était pas observée jadis, comme on voit dans cet exemple: Ce matin ils sont disparus tous deux, Sév. 534. Der anerkannt unbefangene Stil der Madame de Sévigné[1]) bietet noch mehr Beispiele für die Verletzung unserer Regel, und doch liegt zwischen Madame de Sévignés Leben (1626—1696) und Condillacs (1715—1780) nur eine so kurze Spanne Zeit, daß nennenswerte Sprachneuerungen währenddessen nicht Platz greifen konnten.

Erinnert sei noch daran, daß auch Mätzner einräumt: Über die Anwendung des einen oder des andern (Auxiliars) bei einem und demselben Zeitworte herrscht unter den Grammatikern mancherlei Widerspruch, wie auch der Sprachgebrauch zum Teil schwankt.

Recht bedeutsam ist, was Chassang, der die Regel Condillacs lebhaft propagiert, über ihre frühere Geltung zu sagen genötigt ist (a. a. O. § 289): Il y a eu longtemps indécision sur l'emploi de l'auxiliaire avoir ou être avec quelques verbes neutres. Voici quelques exemples du XVII^e^ siècle, qui ne s'expliquent pas tous par la distinction entre l'action et l'état: — und nun bringt er eine Liste von Sätzen aus Bossuet, La Bruyère, Racine, Mme de Sévigné, die deutlich zeigen, daß ihre Verfasser nicht entfernt an eine Unterscheidung von Handlung und Zustand gedacht haben[2]).

Schließlich mag noch P.-Auguste Lemaire, der Herausgeber der Grammatik von Girault-Duvivier, zu Worte kommen. In

[1]) Clédat (a. a. O. S. 30) nennt freilich Madame de Sévigné eine treue Schülerin des Ménage, die dessen Regel gern befolge, sich aber dabei verwickle, so daß Littré ihr wie anderen Autoren des großen Jahrhunderts häufig Fehler nachweisen könne.

[2]) Auch Bastin (Le participe passé, S. 16) findet: — au XVII^e^ siècle les écrivains ne devaient guère penser à l'idée d'action ou à celle d'état, en écrivant nos participes.

seiner schon auf S. 15 zitierten Auslassung weist er dem Verfasser des Dictionnaire grammatical[1]) nach, daß périr öfter in der Literatur mit être vorkommt; es gestatte daher die Anwendung der Condillacschen Regel, denn „lorsque deux expressions sont également reçues, on doit certainement préférer celle que la raison avoue". Hiermit kennzeichnet er sehr gut den Standpunkt so vieler Grammatiker: Schwankendes, ins Belieben Gestelltes, Ungeklärtes, ist ihnen zuwider, und sie suchen durch Erfindung von Regeln Ordnung zu schaffen.

Was hat es nun mit den schwankenden Verben für eine Bewandtnis? Wie stehen in dieser Beziehung die andern romanischen Sprachen? In Gustav Gröbers Grundriß der Romanischen Philologie sind bei der Behandlung der einzelnen Idiome diese Fragen leider kaum gestreift[2]). Indessen bietet der bewährte Friedrich Diez in seiner Grammatik der Romanischen Sprachen (Syntax, Abschn. I, Kap. 9, 2) mancherlei, wovon ich in folgendem das Wichtigste exzerpiere. Die romanischen Sprachen bilden zwei Parteien, deren eine entweder esse oder habere, die andere überall nur das letztere wählt. Die Sprachen, welche beide anwenden, die italienische, französische und provenzalische nämlich, stimmen bei weitem nicht in allen Fällen zusammen, da die eine dem einen, die andere dem andern Hilfsverbum den Vorzug einräumt. Im Spanischen ist nur noch haber anwendbar, nicht ser, aber auch nicht tener,

[1]) Es ist Jean François Feraud. Vgl. Stengels Chron. Verz.

[2]) Auch Hermann Pauls Grundriß der Germanischen Philologie läßt im Stich. Nur für das Englische sind von E. Einenkel diese Verhältnisse musterhaft dargestellt (Bd. I, 2. Aufl. S. 1079–80). Nach Einenkel verwenden die altenglischen intransitiven Verben, mit nur verschwindenden Ausnahmen, wesan. Im Frühmittelenglischen hat sich dieses Verhältnis kaum geändert. Auch im Neuenglischen ist die Anzahl der mit be verbundenen Zeitwörter noch eine ganz beträchtliche. Aber sie alle lassen neben to be auch to have zu, und gegen die moderne Zeit hin hat das letztere das erstere so weit verdrängt, daß einzelne Grammatiker den Intransitiven jetzt nur noch have gestatten wollen und die Konstruktion mit be gänzlich verwerfen.

Für das Französische sei noch erwähnt, daß auch A. Haase, Französische Syntax des 17. Jahrhunderts, Oppeln und Leipzig 1888, die Frage nicht berührt.

welches auf Intransitiva beschränkt bleibt. Man sagt also yo he sido, he nacido, he muerto, he caido, ohne auf das passive Verhalten der Person Rücksicht zu nehmen. In den ältesten Sprachquellen ist indessen ser noch vorherrschend. Zu Ende des 15. Jahrhunderts hatten ser und haber fast noch gleiche Rechte: es nacido, ha nacido, es venido, ha venido kommen bei denselben Schriftstellern vor. Die portugiesische Sprache bedient sich des Auxiliars ter; ältere Schriftsteller aber, wie noch Ribeyro, sagen ebensowohl son ido, son vindo usw. — Das Rumänische mit allen seinen Dialekten gebraucht habere, mit ganz seltenen Ausnahmen, worüber Weigand, Rumänische Grammatik § 123.

Die spanische und die portugiesische Sprache haben sich also von zwei Hilfsverben zu einem hinentwickelt. Für das Rumänische ist dasselbe anzunehmen. Die Neigung, dem Hilfsverbum habere einen immer weiteren Spielraum zu überlassen, ist auch für das französische Intransitivum unverkennbar und läßt sich sehr weit zurückverfolgen[1]). Antoine Oudin gibt in seiner Grammaire françoise, Paris 1640 (S. 206 ff.), eine sehr lange Liste von Verben, die zu seiner Zeit noch être zuließen; für die Gegenwart wäre diese Liste bedeutend zu reduzieren. Die Grammatiker haben durch ihre Vorschriften hemmend auf die Entwicklung eingewirkt, sicher z. B. Vaugelas in betreff der Verben monter, descendre, entrer, sortir, tomber[2]).

Meyer-Lübke (Grammatik der Romanischen Sprachen, Bd. III, Romanische Syntax, Leipzig 1899, S. 311 ff.) spricht

[1]) Beispiele u. a. in Amédée Mercier, Histoire des Participes français, Paris 1879.

[2]) Wie leicht durch eine grammatische Vorschrift das Sprachgefühl irregeleitet werden kann, zeigt sehr hübsch eine Anekdote, die der Abbé d'Olivet erzählt: Feu M. de Fontenelle apporta à l'Académie un de ses ouvrages, qu'il venoit de publier. Quelqu'un des présens à l'ouverture du livre, ayant lu ces mots: la pluie avoit tombé, feignit que des femmes l'avoient prié de mettre en question, si j'ai tombé ne pouvoit pas aussi bien se dire que je suis tombé. On alla aux voix, et Mr. de Fontenelle prenant la parole, fronda merveilleusement ces fortes d'innovations. A peine finissoit-il, qu'on lui fit voir la page et la ligne où étoit la phrase que j'ai rapportée. Point de réponse à cela, si ce n'est celle d'un galant homme qui reconnoît ses fautes sans biaiser.

mit Bestimmtheit aus, daß alle romanischen Sprachen die entschiedene Neigung haben, esse für die Konjugation der Intransitiva verschwinden zu lassen; selbst im Italienischen, wo essere noch in ziemlich weitem Umfange verwendet werde, bemerke man, besonders in den Mundarten, ein Schwanken zugunsten des anderen Auxiliars, und das Sizilianische wie die Sprache des benachbarten Festlandes verwende schon durchweg nur noch aviri. Das Französische, das großen Unterschied zeige zwischen alter und neuer Zeit, ziele gleichfalls darauf hin, alle Partizipien mit avoir zu verbinden und être nur da zuzulassen, wo die Verbindung mit être etwas anderes besage als die mit avoir. Freilich sei der Prozeß noch nicht abgeschlossen, sondern mancher Rest aus einer älteren Periode geblieben.

Meyer-Lübke nennt an Monographien über diesen Gegenstand: A. H. Fontaine, On the History of the Auxiliary Verbs in the Romance Languages, University Studies of Nebrasca I, 1, 1888, und Fritz Hofmann, Avoir und estre in den umschreibenden Zeiten des altfranzösischen intransitiven Zeitworts, Kieler Dissertation 1890. Seitdem ist noch dazugekommen eine Untersuchung von Léon Clédat in der Revue de philologie française et de littérature (tome XVII, fascicule I, 1 er trimestre 1903) [1]) und 1908 eine Gießener Dissertation von August Foerster, Avoir und être als Hilfsverba beim intransitiven Zeitwort in ihrer Entwicklung vom Alt- zum Neufranzösischen.

A. H. Fontaine, fußend auf der Verwandtschaft zwischen intransitivem und reflexivem Ausdruck, will dartun, daß den altfranzösischen Intransitiven, die er als elliptische Reflexiva betrachtet, im Prinzip nur estre zuzusprechen sei; für dieses Auxiliar sei bald in den meisten Fällen avoir eingedrungen, entsprechend der Neigung aller romanischen Sprachen. Eine Unterscheidung zwischen Handlung und Zustand habe nicht vorgelegen.

Fritz Hofmann kommt zu ganz anderen Resultaten. Er entwickelt (a. a. O. S. 53—57) eine sehr bestechende Theorie

[1]) Schon einige Male im vorhergehenden zitiert.

darüber, wie das Altfranzösische dazu gekommen sei, die Partizipien alez, couruz und fuïz das eine Mal mit avoir, das andre Mal mit estre zu verbinden, unterwirft alsdann andere Gruppen von Intransitiven seiner Theorie und behauptet, auf seine zahlreichen Beispiele gestützt, vom Altfranzösischen, daß es mit unbedeutenden Abweichungen absolut zielbewußt avoir und estre zu allen Intransitiven gesetzt habe, um Handlung und Zustand zu unterscheiden. Wenn man bei gewissen Intransitiven wie morir, naistre, sordre stets estre finde, so erscheine das durchaus angemessen. Das Subjekt, von welchem ausgesagt werde, daß es geboren, entstanden ist, könne nicht als bei dem Vorgang tätig gedacht werden, da es erst infolge jenes Vorgangs Existenz erhalte; es könne also nur über den infolge dieses Vorgangs eingetretenen Zustand des Subjektes, über seine Existenz, sein Leben ausgesagt werden. Auch bei morir und fenir handle es sich um einen Zustand, daher est mors, li jors est fenis (finés); dagegen nehme finer in der Bedeutung „mit einer Tätigkeit aufhören“ avoir zu sich. Umgekehrt finde man z. B. dormir, gesir, sëoir, veillier stets mit avoir. Es werde von einem Subjekt ausgesagt, daß es eine gewisse Zeit hindurch die Tätigkeit des Schlafens, Liegens, Sitzens, Wachens ausgeübt habe. Endormir, assëoir, esveillier dagegen würden mit estre verbunden. Bei allen dreien sei die Tätigkeit des Subjekts, das Einschlafen, Sichsetzen, Erwachen, eine rasch vorübergehende, die zu einem dauernden Zustande (des Schlafens, Sitzens, Wachens) führe. Die stattgehabte Tätigkeit des Schlafens, Sitzens, Wachens werde im Altfranzösischen durch avoir dormi, sis, veillié, der infolge dieser Tätigkeiten eingetretene Zustand durch estre endormis, assis, esveilliés bezeichnet. Das Altfranzösische verfahre somit viel verständiger und konsequenter als die neue Sprache, welche aller nur mit être, courir nur mit avoir und accourir mit avoir und être verbinde.

Die Beispiele Hofmanns gehen nicht über das 13. Jahrhundert hinaus; „denn“ — sagt Hofmann in der Einleitung seiner Arbeit — „schon in den Werken des 14. Jahrhunderts zeigt sich häufig ein Abweichen von den bis dahin beobachteten

Regeln; es herrscht eine gewisse Unordnung, die den Beginn des Übergangs zur neufranzösischen Ausdrucksweise anzeigt". Und zu Schlusse seiner Arbeit sagt er wiederholend, daß zwar bereits im 14. Jahrhundert eine gewisse Inkonsequenz bei der Anwendung von avoir und estre in den umschreibenden Zeiten der intransitiven Zeitwörter zu bemerken sei, daß sich aber doch manche der alten Sprache eigentümliche Erscheinungen noch längere Zeit erhalten hätten." Diese Beobachtung könne man z. B. bei Froissart und bei Comines machen. — Das Verfahren des Neufranzösischen scheint Hofmann insofern systemlos zu finden, als der Regel von der Handlung und dem Zustand nur noch eine beschränkte Gruppe von Verben unterworfen ist.

Im Gegensatze zu Hofmann findet Léon Clédat, indem er ein neues Prinzip für die Verbindung von Intransitiven mit avoir und être konstatiert, alles tout à fait conforme à la logique de la langue. Er verwirft durchaus die Regel von der Handlung und dem Zustand (la règle néfaste de Ménage), die er den Grammatikern Ménage und Vaugelas — letzterem irrigerweise — zuschreibt. Nach Clédat hat von jeher ein französisches Intransitivum dann être, wenn es eine reine Ortsveränderung (changement de lieu sans idée accessoire) oder die Vorstellung des Verbleibens an ein und demselben Orte (l'idée de maintien dans le même lieu) ausdrückt; die Verben, die ihrer Natur nach das nicht können, haben niemals être gehabt. Verben, die früher être gehabt haben, jetzt aber nur noch mit avoir verbunden werden, haben ihren Sinn gegen früher geändert (On a dit jadis au parfait »il est déchu«; puis le verbe déchoir a changé d'auxiliaire par suite de la transformation de l'idée d'un changement de lieu en l'idée d'un changement d'état, et le parfait est aujourd'hui »il a déchu«, peu employé d'ailleurs. — Périr a passé de l'auxiliaire être à l'auxiliaire avoir, en raison d'une légère évolution de sens.). Verben, die eine Zustandsänderung ausdrücken (changer, vieillir usw.), oder eine Handlung, aus der notwendigerweise eine Ortsveränderung resultiert (surgir, jaillir usw.), oder die zwar eine Ortsveränderung ausdrücken, aber eine solche, bei der der Blick auch auf

die sie hervorbringende Bewegung gerichtet sein kann (changement de lieu s'opérant par un mouvement déterminé: entrer, sortir usw.), haben früher zeitweise zwischen être und avoir geschwankt, je nach dem der Gedanke an die Ortsveränderung überwog oder nicht. Heute schwanken diese Verben kaum mehr; heute denkt man bei dem einen Teil von ihnen nur noch an die in ihrem Sinn enthaltene Ortsbeziehung, was den Gebrauch von être bedingt, bei dem andern Teil an den übrigen Verbalinhalt, was avoir bedingt. Aber die meisten Intransitiva, bei denen früher être stehen konnte, haben ein Partizip hinterlassen, das reines Adjektiv geworden ist und natürlich mit être verbunden wird (. . le participe s'emploie comme adjectif, ou comme prédicat avec le verbe être, pour exprimer l'état résultant de l'action. C'est la formule qu'il y a lieu de substituer à l'ancienne règle inexacte, en vertu de laquelle ces verbes se seraient conjugués simultanément avec les deux auxiliaires, l'un exprimant l'état, l'autre l'action . .).

Die drei besprochenen Monographien weichen also in ihren Ergebnissen bedeutend voneinander ab. Die vierte, die von August Foerster, hat sich zur Aufgabe gemacht, den Sprachgebrauch der zwischen Alt- und Neufranzösisch liegenden Übergangsperiode, des Mittelfranzösischen, festzustellen. Foersters Beispiele erstrecken sich regelmäßig bis ins 17. Jahrhundert hinein. Er gelangt zu der Gewißheit, „daß das Französische in der Entwicklung vom Alt- zum Neufranzösischen die entschiedene Neigung hat, bei den Intransitiven avoir auf Kosten von être zu verallgemeinern, oder doch wenigstens das Anwendungsgebiet von avoir gegenüber dem von être bedeutend zu erweitern; im Altfranzösischen war das vorherrschende Hilfsverb bei intransitiven Verben être, heute ist es sein Rivale avoir".

Solche Verschiebung zugunsten von avoir, sollte man meinen, muß eine stetige Unterscheidung von Handlung und Zustand durchaus verhindert haben, was ja schon Hofmann nicht verkannt hat. Zu diesem Schluß kommt aber Foerster befremdenderweise nicht. Vielmehr erklärt er am Ende seiner Untersuchung (S. 101) sehr unvermutet:

„Für die Beurteilung des Sprachgebrauchs der alten wie der neueren Sprache ist mit Clédat (a. a. O. S. 29) daran festzuhalten, daß avoir angewandt wird, wenn es sich um ein Imperfektivum handelt, wenn man die durch das Verb ausgedrückte Handlung in ihrem vollen Verlaufe, in ihrer Dauer bezeichnen will, être hingegen dann, wenn ein perfektives Verb vorliegt, wenn der infolge dieser Handlung eintretende Zustand zum Ausdruck gebracht werden soll. Z. B. il a couru à Paris — hier herrscht der Gedanke an den Verlauf der Handlung des Laufens, der Bewegung vor — et il y est arrivé hier — hier wird an das Ende der Bewegung, an den Zustand des Angekommenseins gedacht. Deshalb im ersten Falle avoir, im zweiten être als Hilfsverb.“ Und weiter auf Seite 102: „Perfektiver und imperfektiver Sinn kann bei ein und demselben Zeitwort vorkommen. Je nachdem nun dieser oder jener vorherrscht, wird avoir oder être als Hilfsverb gewählt.“

Foerster beruft sich mit Unrecht auf Clédat, der a. a. O. S. 29 genau das Gegenteil von dem sagt, was Foerster annimmt. Clédats Worte sind: Il y a des verbes d'état, comme avoir, être, dormir, souffrir, séjourner, qui se conjuguent avec avoir; d'autres, comme rester, qui se conjuguent avec être. Il y a des verbes d'action, comme arriver, partir, qui se conjuguent avec être; d'autres, comme débarquer, marcher, etc., qui se conjuguent avec avoir. Donc, un auxiliaire ne se prête pas plus que l'autre à l'expression de l'état ou de l'action. Die Begriffe Perfektivum und Imperfektivum vollends kennt Clédat gar nicht. Diese beiden Begriffe, aus der slawischen Grammatik übernommen, sind zum erstenmal von O. Behaghel (in der Zeitschrift für deutsche Philologie, Band 32, Halle 1900) und nach ihm von H. Paul (in den Abhandlungen der philos.-philol. Klasse der Kgl. Bayr. Akademie der Wissenschaften, Band 22, München 1905) zur Erklärung der analogen Spracherscheinung im Deutschen herangezogen worden.

Wenn auf jeder Stufe der Entwicklung, wie Foerster will, avoir die Handlung, être den Zustand ausgedrückt hat, so muß, weil an vielen Stellen avoir être verdrängt hat, Ursache dazu die geänderte Auffassung des Verbalinhaltes gewesen sein. Aber

Foerster sagt inkonsequent auf Seite 103: „Meyer-Lübke läßt es (a. a. O. III S. 313) dahingestellt bleiben, ob in der Veränderung der ursprünglichen Verhältnisse eine veränderte Auffassung, ein entschiedenes Übergewicht des Tätigkeitsbegriffes zu sehen ist, oder ob mehr eine mechanische Ausgleichung stattgefunden hat. Auf Grund der angestellten Untersuchung möchte ich beide Faktoren als Ursache der Verschiebung annehmen.“ Soweit mechanische Angleichung stattgefunden hat, kann doch von einer stetigen Unterscheidung zwischen Handlung und Zustand nicht mehr die Rede sein; man müßte sonst annehmen, der mechanischen Angleichung sei stets die Änderung des Verbalbegriffes auf dem Fuße gefolgt. Das ist nicht der Fall gewesen, wie von Condillac bis Clédat genug Äußerungen französischer Grammatiker erkennen lassen.

Nachdem die Verbindung der Intransitiva mit avoir und être von Fontaine und Hofmann für das Altfranzösische, von Foerster für die Zeit vom 14.—17. Jahrhundert inkl. und von Clédat, der aber nur aus seinem eigenen Sprachgefühl schöpft, für die Gegenwart untersucht worden ist, bleibt mir noch übrig, das 18. Jahrhundert einer näheren Betrachtung zu unterziehen, was gerade meinem Zweck entspricht, denn ich will vor allem dartun, daß die von Condillac aufgestellte, von der Grammatik allgemein adoptierte und erst neuerdings von Clédat zum erstenmal bestrittene Regel von der Handlung und dem Zustand sich aus dem Sprachgebrauch der Zeit ihrer Entstehung nicht rechtfertigen läßt.

Den Schlüssel zur Lösung der ganzen Frage hat jedenfalls O. Behaghel geliefert in seiner schon erwähnten kleinen Abhandlung mit dem Titel: Ich habe geschlafen. Wie gleichfalls erwähnt, hat H. Paul sich alsdann mit dem Gegenstand genauer beschäftigt. Seine Abhandlung, betitelt: Die Umschreibung des Perfektums im Deutschen mit haben und sein, zeigt, daß auch im Deutschen ein einflußreicher Grammatiker, Adelung, über die Verbindung der Intransitiva mit haben und sein eine un-

zutreffende Regel aufgestellt hat[1]), daß im Banne derselben sich fast alle Späteren befunden haben, J. Grimm nicht ausgeschlossen, und daß auf diese Weise trotz mancher richtigen Erkenntnis im einzelnen das Durchdringen einer richtigen Gesamtauffassung verhindert worden ist. „So stellt", sagt Paul, „noch neuerdings Wunderlich in seinem Deutschen Satzbau I, S. 213 die, wie sich uns ergeben wird, ganz falsche Behauptung auf, daß für die Verwendung von haben und sein der Gegensatz von Tätigkeit und Zustand maßgebend sei; und er behauptet dies im ausdrücklichen Gegensatz zu Behaghel, der in der Zeitschrift für deutsche Philologie 32, 72 schon auf den richtigen Gesichtspunkt für die Beurteilung hingewiesen hatte."

Paul selber kommt zu dem Ergebnis, daß im Deutschen ursprünglich die Perfektiva sein, die Imperfektiva haben für ihre zusammengesetzten Tempora heranziehen. Wo ein Zeitwort mit sein und haben verbunden wird, gilt sein der perfektiven, haben der imperfektiven Bedeutung. Die ursprünglichen Verhältnisse sind im Laufe der Zeit in Verwirrung geraten, besonders dadurch, daß, wo bei demselben Verbum ursprünglich der Regel gemäß haben und sein wechselte, später Ausgleichung zugunsten des einen eingetreten ist, und zwar überwiegend zugunsten von sein.

Nach obigem bedarf es keiner besonderen Betonung, daß die Begriffe Zustand und Handlung von den Begriffen Perfektivum und Imperfektivum durch einen wesentlichen Unterschied getrennt sind, über den Pauls Abhandlung die beste Orientierung bietet.

Beide Forscher, Behaghel und Paul, sind sich darüber einig, daß man für die romanischen Sprachen von einer entsprechenden Grundlage auszugehen hat. Weder Clédat, noch Hofmann, noch Fontaine operieren in ihren Arbeiten mit den Begriffen Perfektivum und Imperfektivum; aber Hofmann kommt ihnen in seinen Deduktionen äußerst nahe. Ersetzt man bei ihm die schielenden Begriffe Zustand und Handlung durch Perfektivum

[1]) In seinem „Umständlichen Lehrgebäude der deutschen Sprache", Leipzig 1782. Also ganz kurze Zeit nach Condillac. Auch dem Inhalte nach kommt Adelungs Regel der Condillacs nahe.

und Imperfektivum, so kann seine Dissertation als ein wertvoller Beitrag zur Klärung der ganzen Frage gelten. Daß aber noch im Neufranzösischen avoir und être bei gewissen Verben auch nur einigermaßen planmäßig gewechselt habe, um imperfektiven und perfektiven Sinn wiederzugeben, davon hat mich Foerster nicht überzeugen können. Im 18. Jahrhundert ist sicher davon gar nichts mehr zu spüren, was das im zweiten Teil meiner Arbeit zusammengestellte Material beweisen soll.

Mag nun auch die Regel von der Handlung und dem Zustande, wie sie Condillac dargestellt hat, in dem Sprachgebrauch ihre Rechtfertigung nicht finden, so muß doch irgendein Körnchen Wahrheit in ihr stecken, sonst hätte sie von einem Condillac weder aufgestellt werden, noch so leicht die Anerkennung der Grammatiker finden können. Was ihr zugrunde liegt, ist ohne Zweifel die Tatsache, daß Partizipia von Intransitiven zuzeiten als Adjektiva auftreten und als solche selbstverständlich mit être verbunden werden, ganz gleich ob sonst das Verbum nur avoir oder nur être oder beide Hilfswörter bei sich duldet. Im Deutschen findet sich derselbe Vorgang z. B. in dem Satze: ich bin noch immer ganz erschrocken über deine Mitteilungen; — hier ist erschrocken Adjektiv. In dem Satze dagegen: als du mir dies Geständnis gemacht hast, bin ich furchtbar erschrocken, — ist erschrocken echtes Partizip. So ist in il est sorti das letzte Wort einmal Adjektiv, ein andermal Partizip. Weil es aber sehr oft Adjektiv ist, nun mit Ménage und Condillac, um einen Gegensatz zu haben, il a sorti zu verlangen, sobald es Partizip ist, geht nicht an. Das wäre beinah so, als ob man im Deutschen sagen wollte: ich habe erschrocken; nur beinah so, denn im Französischen ist der Wechsel zwischen avoir und être, scheint es, leichter möglich als im Deutschen der zwischen haben und sein.

In seiner Etude historique et philologique sur le Participe Passé français et sur ses verbes auxiliaires zeichnet Obry mit treffenden Worten den adjektivischen Charakter eines mit être verbundenen Partizips; er geht jedoch zu weit, indem er in

jeder Verbindung eines Partizips mit être adjektivischen Charakter wahrnehmen will. Seine Worte (S. 91) sind:

„Voici la plus grande différence que je trouve entre ces deux constructions du participe. Combiné avec avoir, il n'exprime guère que l'acte accompli, sans allusion à la durée de son effet; construit avec être, il exprime la permanence de l'acte en même temps que son accomplissement. En voici deux exemples: Je suis resté interdit en le voyant. J'ai resté six mois en Allemagne. — Midi est sonné depuis dix minutes. Midi a sonné, comme vous sortiez de la maison, etc., etc.

[Unterbrechend muß ich hier bemerken, daß die beiden Beispiele nicht sehr glücklich gewählt sind. Denn sowohl rester als auch sonner werden jetzt fast immer mit être verbunden.]

Nos grammairiens remarquent à ce sujet qu'il faut toujours considérer si l'on veut indiquer un état, ou si l'on veut marquer une action. Suivant eux, c'est d'après cette règle qu'on doit choisir entre l'un et l'autre auxiliaire. Mais quand vous dites: les troupes sont sorties il y a une demi-heure, est-ce que vous n'exprimez pas une action passée, tout aussi bien que lorsque vous dites: les troupes ont sorti le matin?

Il y aurait ici une autre recherche à faire: c'est de savoir pourquoi avec être le participe passé semble se réduire au rôle d'adjectif verbal. Par exemple, la procession a passé par cette rue n'exprime que l'accomplissement de l'action de passer par cette rue. Mais, vous arrivez trop tard, la procession est passée, indique en outre qu'après le passage effectué, la procession est à l'état d'une chose passée. Au premier cas, passé reste participe, et rien que participe avec sa valeur temporelle de prétérit. Au second cas il semble dégénérer en simple qualificatif, exprimant l'état avec une si légère indication de temps qu'on n'y prête pas une grande attention."

Der adjektivische Charakter eines mit être verbundenen intransitiven Partizips ist in sehr vielen Fällen unbestreitbar, und das ist der Grund, warum man bei Verben, die zwischen avoir und être schwanken, in der Verbindung mit être ein für allemal den Zustand bezeichnet zu finden geneigt ist. Man preßt auf diese Weise das Partizip zum Adjektiv. Sehr klar

tut das Friedrich Diez in seiner Grammatik der romanischen Sprachen. Nachdem er gesagt hat, daß im Französischen avoir das Übergewicht besitzt über être, nennt er die Verben mit être und die Hauptgruppen der Verben mit avoir, um dann fortzufahren (S. 288—289):

„Die meisten dieser Verba lassen sich auch mit être begleiten, wenn nämlich nicht eine Tätigkeit, sondern ein vollendeter Zustand ausgesprochen werden soll. Hiernach sagt man: il a disparu de la cour; l'argent est disparu (ist weg); il a vieilli dans le service, il est vieilli (alt); il a déchu de jour en jour, il est déchu de son autorité (sein Ansehen ist dahin); il a dégénéré de ses ancêtres, cette race est dégénérée (ist eine entartete); le reste a péri de faim, tous sont péris (tot); il a expiré entre mes bras, le terme est expiré (zu Ende); il a échappé au prévôt, une chose est échappée de la mémoire; il a cessé de pleuvoir; la fièvre est cessée (ist vorüber); ebenso kann grandir und rajeunir behandelt werden."

Clédats Auslassungen zu diesem Thema sind im zweiten Teil meiner Arbeit noch bei jedem einzelnen Verbum zitiert.

Literatur.

Dictionnaire de l'Académie française, 7e éd. Paris 1878.

Dictionnaire de l'Académie française, 5e éd. Paris VII.

J. Bastin, Le participe passé dans la langue française et son histoire, St.-Pétersbourg, Moscou, Paris, Bruxelles, 1880.

— — Etude des Participes, 3e éd. St.-Pétersbourg 1889.

O. Behaghel, Ich habe geschlafen, Zs. f. deutsche Philol., Bd. 32, Halle 1900.

Eugène Borel, Grammaire selon l'Académie, Stuttgart 1842.

Carolus Caffa, Brevis et ordinata Linguae Gallicae directio, Jenae 1661.

A. Chassang, Nouvelle Grammaire Française, cours sup., 10e éd. Paris 1885.

L. Clédat, Le participe passé, le passé composé et les deux auxiliaires, Revue de philologie française et de littérature, tome XVII, fascicule I, Paris 1903.

L'Abbé De Condillac, Cours d'étude pour l'instruction du Prince de Parme, Tome premier, Grammaire, Parme 1775.

Abraham De la Faye, Institutiones Lingvae Gallicae, Jena 1626.

De Wailly, Principes gén. et part. de la langue françoise, 11e éd. Paris 1803.

Friedrich Diez, Gr. der Romanischen Sprachen, 3. Teil, 5. Aufl. Bonn 1882.

Giles Du Wes, Neudruck von Génin, Paris 1852.

Dictionnaire grammatical de la langue françoise (Feraud), Paris 1788.

August Foerster, Avoir und être als Hilfsverba beim intr. Zeitwort in ihrer Entwicklung vom Alt- zum Neufranzösischen. Gießen 1908.

A. H. Fontaine, On the History of the Auxiliary Verbs in the Romance Languages, University Studies of Nebrasca I, 1, 1888.

Joannes Garnerius, Institutio gallicae linguae, Genevae 1580.

Ch.-P. Girault-Duvivier, Grammaire des Grammaires. 10e éd. Paris 1812, entièrement revue et corrigée par P.-Auguste Lemaire.

Gustav Gröber, Grundriß der Roman. Philologie Bd. I, 2. Aufl. 1904 bis 1906.

A. Haase, Französische Syntax des 17. Jahrhunderts, Oppeln und Leipzig 1888.

Fritz Hofmann, Avoir und estre in den umschreibenden Zeiten des altfranzösischen intransitiven Zeitworts, Berlin 1890.
Otto Hölder, Grammatik der französischen Sprache, Stuttgart 1865.
P. A. Lemare, Cours de langue française, 3e éd. Paris 1835.
Aegid. Le Pourgeois, Gründl. Anleit. zur Frantzösischen Sprache, Berlin 1674.
E. Littré, Dictionnaire de la langue fr., Paris 1863—69, Supplément 1877.
Gustav Lücking, Französische Grammatik, 2. Aufl. Berlin 1889.
Eduard Mätzner, Französische Grammatik, Berlin 1856.
Charles Maupas, Grammaire et Syntaxe Françoise, Bloys 1625.
Johann Valentin Meidinger, Praktische französische Grammatik, Köln 1814, verbessert von Johann Baptist Lugino.
Louis Meigret, Neudruck von Wendelin Förster, Heilbronn 1888.
Ménage, Observations sur la langue françoise, Paris 1675.
Amédée Mercier, Histoire des Participes français, Paris 1879.
Wilhelm Meyer-Lübke, Grammatik der Romanischen Sprachen, Leipzig 1890—1902.
J. B. F. Obry, Etude historique et philologique sur le Participe Passé français et sur ses verbes auxiliaires, Paris 1852.
Antoine Oudin, Grammaire françoise, Paris 1640.
Jean Palsgrave, Neudruck von F. Génin, Paris 1852.
Hermann Paul, Grundriß der Germanischen Philologie, Straßbnrg 1901.
— — Die Umschreibung des Perfektums im Deutschen mit haben und sein, Abhandlungen der philos.-philol. Klasse der Kgl. Bayr. Akademie der Wissenschaften, Bd. 22, München 1905.
J. Pillot, Gallicae linguae institutio, Parisiis 1550.
Ph. Plattner, Ausführliche Gr. der französischen Sprache, Karlsruhe 1899.
Karl Plötz, Schulgrammatik der französischen Sprache, Berlin 1907.
Pierre Restaut, Principes généraux et raisonnés de la grammaire françoise, Lausanne 1760.
E. Stengel, Chron. Verzeichnis franz. Grammatiken, Oppeln 1890.
Jac. Amb. Sylvius, In lingvam Gallicam Isagoge, Parisiis 1531.
Adolf Tobler, Vermischte Beiträge zur franz. Grammatik, Leipzig, Band I ^{2}1902.
Vaugelas, Neudruck von A. Chassang, Versailles und Paris 1880.
Carl Voretzsch, Einführung in das Studium der altfranzösischen Sprache, Halle ^{4}1911.
G. Weigand, Grammatik der rumänischen Sprache, Leipzig 1903.
E. Zandt, Französische Grammatik, Karlsruhe 1847.

I.

Abordé.

Mit avoir:

Barthélemy, Anach., I 109: Les temples furent rasés, les habitans mis aux fers; et la flotte ayant sur le champ abordé sur les côtes de l'Attique, mit à terre auprès du bourg de Marathon, éloigné d'Athènes d'environ 140 stades, 100,000 hommes d'infanterie, et 10,000 de cavalerie.

Ib. II 369: Le vaisseau ayant abordé à Samos, les habitans furent touchés du sort de ces victimes infortunées, et trouvèrent moyen de les sauver et de les renvoyer à leurs parens.

Ib. III 453: Ulysse ayant abordé à Témèse, ville des Brutiens, un de ses compagnons, nommé Polités, fut massacré par les habitans, qui, bientôt après, éprouvèrent tous les fléaux de la vengeance céleste.

Buffon, Hist. nat., III 416: Il est très-possible que quelques hommes et quelques femmes Européennes aient été abandonnées autrefois dans ces isles, ou qu'ils y aient abordé dans un naufrage —.

Ib. III 515: Je serois donc porté à croire que les premiers hommes qui sont venus en Amérique, ont abordé aux terres qui sont au nord-ouest de la Californie —.

Foerster verzeichnet aborder nicht.

Clédat (S. 49): on ne dirait pas: »— — il est abordé hier — —«.

Sämtliche Beispiele oben haben Zielbestimmung, was normalerweise perfektiven Sinn bewirkt; und trotzdem avoir. Kein Beispiel mit être.

Accouché.

Mit être:

Barthélemy, Anach., III 23: Le bruit courut qu'au royaume de Pont une femme étant accouchée d'un fils dont Apollon étoit le père, les principaux de la nation le faisoient élever sous le nom de Silène.

Ib. IV 163: Chérestrate sa femme étoit accouchée quelques jours auparavant.

Buffon, Hist. nat., III 411: Selon Thevenot les femmes Mogoles sont assez fécondes, quoique très-chastes, elles accouchent aussi fort aisément, et on en voit quelquefois marcher par la ville dès le lendemain qu'elles sont accouchées —.

Diderot, Nev. de Ram., 230: Madame . . ., que vous connaissez, est accouchée de deux enfans à la fois, garçon et fille.

Fontenelle, Hist. des oracles, II 166: Auguste fut si amoureux de Livie, qu'il l'enleva à son mari toute grosse qu'elle étoit, et ne se donna pas le loisir d'attendre qu'elle fût accouchée pour l'épouser.

Rollin, Hist. anc., II 125: Une femme, dans le Royaume de Pont, se disant grosse d'Apollon, étoit accouchée depuis quelques années d'un enfant, à qui l'on donna le nom de Silène —.

Mit avoir:

Saint-Pierre, Paul et Virg., IV 56: Madame de la Tour, à son exemple, y en planta un autre, dans une semblable intention, dès qu'elle eut accouché de Virginie.

Hofmann (S. 29) hat für altfrz. acouchier zwei Beispiele mit estre, keins mit avoir.

Foerster (S. 47): Accoucher begegnet in der ältesten Sprache mit être, nach dem Neufranzösischen hin auch mit avoir.

Clédat behandelt accoucher nicht.

Nach obigen Beispielen wird accouché, auch ohne Adjektiv zu sein, regulär mit être verbunden. Beispiele für den Gebrauch ohne Hilfsverb: le sein des femmes nouvellement accouchées, Buffon, Hist. nat., XXIV 41; J'avoue que me

voilà accouché d'une proposition toute contraire à celle que j'avançois, Fontenelle, Dial. des morts, I 33. Verschiedenes Hilfsverb bei gleichem Sinn und annähernd gleicher Form: dès le lendemain qu'elles sont accouchées, Buffon, und dès qu'elle eut accouché de Virginie, Saint-Pierre; die Beifügung de Virginie bedingt nicht avoir.

Accouru.

Mit être:

Barthélemy, Anach., II 448: et Cyrus qui étoit accouru à la première annonce de ce malheur, pleura de nouveau le sort de ces deux époux —.

Ib. III 252: Ces derniers ont imploré l'assistance de Philippe, qui est bien vîte accouru à leur secours.

Ib. III 511: C'est que, loin de me poursuivre, ils sont eux-mêmes accourus à ma défense.

Ib. IV 112: La multitude étoit accourue à l'invitation d'un joueur de cithare.

Ib. IV 337: Ceux d'Amphissa étant accourus en armes, poursuivirent les agresseurs jusqu'aux portes de Delphes.

Voltaire, Poëme de Fontenoy, I 428:

Déjà de la tranchée Harcourt est accouru:
Tout poste est assigné, tout danger est prévu.

Mit avoir:

Bossuet, Disc. sur l'hist. univ.: Depuis ce temps les rois ont accouru de toutes parts à l'Eglise (Littré).

Voltaire, Nanine: C'est sur cela que j'ai vite accouru (Littré).

— Zadig, XIII 50: Je suis médecin; j'ai accouru vers vous sur le bruit de votre maladie —.

Hofmann hat für altfrz. acourre Beispiele mit estre und mit avoir.

Foerster (S. 8): Die alte Sprache verbindet, soweit dies die Beispiele bei Hofmann (S. 12) erkennen lassen, accourir mit avoir, wenn es von dem Quantitätsadverbium tant be-

gleitet ist. Vom 16. Jahrhundert ab begegnet avoir ohne diese Einschränkung.

Clédat (S. 42): Accourir signifie »venir en courant«, et a pu se conjuguer comme venir ou comme courir.

Accourir hat vorwiegend être, auch bei dem Vorhandensein von adverbialen Bestimmungen, die avoir erwarten lassen sollten: Philippe, qui est bien vîte accouru à leur secours, Barthélemy; dagegen: C'est sur cela que j'ai vite accouru, Voltaire. — Von den oben angeführten drei Sätzen mit avoir haben zwei Zielbestimmung und trotzdem nicht être.

Accoutumé.

Mit être:

Alembert, Anecd. de Christine, II 31: les honnêtes gens de France sont si accoutumés à louer —.

Barthélemy, Anach., II 313: car ce peuple est accoutumé dès l'enfance à tirer de l'arc.

Ib. III 170: je conçois que nos exagérations falsifient nos pensées ainsi que nos sentimens, et qu'elles effaroucheroient un esprit qui n'y seroit pas accoutumé.

Ib. IV 255: la nature, à laquelle je n'étois pas encore accoutumé, se peignoit à mes yeux sous des traits enchanteurs —.

Buffon, Hist. nat., III 416: ils continuent à mener la vie de Sauvages, qui peut-être a ses douceurs lorsqu'on y est accoutumé.

Ib. XVI 265: ceux qui ont été pris plus tard en hiver ou au printemps suivant, et qui par conséquent ont neuf ou dix mois d'âge, sont déjà trop accoutumés à leur liberté pour subir aisément la servitude et demeurer en captivité sans regret —.

Ib. XVII 455: pour aller chercher aux Antipodes précisément le même degré de latitude, auquel elles étoient accoutumées de l'autre côté de l'Équateur —.

Ib. XVIII 498: et lorsqu'il est une fois accoutumé à ces complaisances, il en devient importun, et semble exiger qu'on les renouvelle à chaque instant.

Holbach, Syst. de la nat., II 5: La solitude, l'obscurité des forêts, le silence et les ténebres de la nuit, le sifflement des vents, les bruits soudains et confus, sont pour tout homme, qui n'est point accoutumé à ces choses, des objets de terreurs.

Ib. II 7: Le peuple, ainsi que ses ignorants Ancêtres, trouve du merveilleux et du surnaturel dans tous les objets auxquels ses yeux ne sont point accoutumés —.

Montesquieu, Grand. et déc. des Rom., 61: Il fallait attendre que toutes les nations fussent accoutumées à obéir, comme libres et comme alliées, avant de leur commander comme sujettes —.

Rollin, Hist. anc., II 98: de la bière, qui étoit bien forte quand on n'y mettoit point d'eau, mais qui sembloit douce à ceux qui y étoient accoutumés.

Ib. III 193: Pyrrhus, arrivé dans Tarente, fut étrangement surpris d'en trouver les habitans uniquement occupés de leurs plaisirs, auxquels ils étoient accoûtumés de se livrer sans ménagement et sans interruption.

Saint-Simon, Mém., IV 376: il étoit si accoutumé à réussir, que tout ce qu'il obtenoit pour soi ou pour autrui, lui sembloit toujours peu de chose.

Voltaire, Œdipe, III 42:

> Ce bras, que votre aspect eût encore animé,
> A vaincre avec le fer étoit accoûtumé.

Mit avoir:

Prévost, Manon Lescaut, 259: Je remarquai que ses regards s'attachoient sur moi, d'une autre façon qu'ils n'avoient accoutumé.

Rollin, Hist. anc, II 36: mais on trouva à propos de remettre l'assemblée parce qu'il étoit nuit, et que le peuple ayant accoutumé de donner son suffrage en levant la main, on ne pourroit reconnoitre quel avis l'emporteroit —.

Ib. III 193: Il commença par fermer tous les lieux d'exercices et tous les jardins publics où ils avoient accoûtumé de s'entretenir de nouvelles, et de régler toutes les affaires de la guerre en se promenant et en causant.

Saint-Simon, Mém., III 210: Le roi qui n'en fut averti que sur le soir, au sortir de son souper, entré à son ordinaire dans son grand cabinet ovale avec ce qui avoit accoutumé de l'y suivre, de sa famille, et des dames des princesses, qui, à Fontainebleau, faute d'autres cabinets, se tenoient toutes dans celui-là autour du roi, envoya chercher Courtevaux.

Ib. V 14: Il raisonna encore très-peu de moments avec moi, et me renvoya, ce qu'il n'avoit jamais accoutumé à ces heures-là, parce que sa journée étoit faite et n'étoit plus alors que pour ses amis familiers.

Ib. V 114: Monsieur, lui dis-je, je n'ai pas accoutumé à faire des serments, mais je vous jure —.

Ib. V 117: le roi, effarouché de la proposition, en un temps où il n'avoit pas accoutumé de le voir dans son cabinet, lui avoit demandé d'un air sévère et rengorgé ce qu'il lui vouloit —.

Hofmann (S. 45) hat für altfrz. acostumer Beispiele mit estre und mit avoir.

Foerster (S. 50): Das Neufranzösische verwendet avoir häufiger als die ältere Sprache.

Clédat behandelt dieses Verbum nicht.

Accoutumé ist oft Adjektiv; auch attributiv: Mais la différente cuisine des nations prouve que la bonne chere n'est que la chere accoutumée, Helvétius, De l'homme, IV 134. Être scheint im 18. Jahrhundert immer noch häufiger zu sein als avoir. Planmäßiger Wechsel der Auxiliarien ist nicht wahrzunehmen. In der Gegenwart soll (nach Plattner) sowohl être accoutumé als auch avoir accoutumé ziemlich selten sein.

Augmenté.

Mit être:

Barthélemy, Anach., II 138: Le nombre en est depuis considérablement augmenté, par les soins d'Archiloque, d'Alcée, de Sapho, et de plusieurs autres poètes.

Condillac, Cours d'étude, V 219: Il suffisoit de répondre à Périclès, que, quoique les frais de la guerre ne fussent pas augmentés, il avoit porté jusqu'à treize cents talents les taxes, qu'Aristide avoit fixées à quatre cents soixante.

Fontenelle, Éloges des acad., V 184: Il fut toujours le même; seulement il donna de plus grands secours aux pauvres, parce que sa fortune étoit augmentée.

Ib. VI 177: Sa distance de la terre est de 60 demidiametres de la terre: donc si la lune étoit à la surface de la terre, sa force seroit augmentée selon le quarré de 60, c'est-à-dire qu'elle seroit 3600 fois plus puissante —.

Prévost, Mém. du Marquis de * * *, 68: J'étois dans l'inquiétude en attendant le neuvième jour, dont le chirurgien m'avoit parlé comme d'un jour critique pour dona Diana. Il arriva enfin, et à la réserve de ces évanouissemens qui lui prenoient toujours lorsqu'on changeoit l'appareil, il ne parut point que le danger fût augmenté.

Rollin, Hist. anc., III 196: Mais on voyoit bien, à son air qu'il étoit ravi, et que sa fierté en étoit augmentée, d'avoir défait avec ses seules troupes et celles des Tarentins, sans le secours des Alliés, cette armée des Romains si nombreuse et si aguerrie.

Mit avoir:

Barthélemy, Anach., I 59: Un très-petit nombre de lois, presque aussi anciennes que l'empire, et comme pour la plupart, sous le nom de lois royales, ne suffisoient pas, depuis que, les connoissances ayant augmenté, de nouvelles sources d'industrie, de besoins et de vices, s'étoient répandues dans la société.

Ib. I 345: Le nombre de mes disciples ayant augmenté de jour en jour, j'ai recueilli le fruit d'un travail qui a rempli tous les momens de ma vie.

Ib IV 126: La Crète étoit fort peuplée du temps d'Homère. On y comptoit 90 ou 100 villes. Je ne sais si le nombre en a depuis augmenté ou diminué.

Ib. IV 351: Si tu te crois plus grand après ta victoire, mesure ton ombre, elle n'a pas augmenté d'une ligne.

Buffon, Hist. nat., I 411: C'est sur ce témoignage des anciens que M. de Tournefort dit dans son voyage du Levant, que la mer noire recevant les eaux d'une grande partie de l'Europe et de l'Asie, après avoir augmenté considérablement, s'ouvrit un chemin par le Bosphore et ensuite forma la méditerranée —.

Foerster verzeichnet augmenter nicht.

Clédat (S. 55): rien n'empêche qu'on dise: »la rivière est augmentée ou grossie«, quand elle a augmenté ou grossi, et »la rivière est diminuée«, quand elle a diminué. Ces valeurs de participes sont tout à fait conformes à la logique de la langue. Toutefois, l'emploi extrêmement fréquent d'augmenter et diminuer au sens transitif (factitif), — c'est leur sens primitif — nous fait instinctivement considérer augmenté et diminué comme des participes passifs; et dès lors, au sens intransitif, nous employons plus volontiers le parfait que la locution prédicative, »la rivière a diminué« plutôt que »elle est diminuée«.

Verschiedenes Hilfsverb bei gleichem Sinn und nur unbedeutend verschiedener Form: Le nombre en est depuis considérablement augmenté, Barthélemy, und: Je ne sais si le nombre en a depuis augmenté ou diminué, id. Ferner: sa force seroit augmentée selon le quarré de 60, Fontenelle, und: elle n'a pas augmenté d'une ligne, Barthélemy.

Avancé.

Mit être:

Barthélemy, Anach., I 91: Les Spartiates, bornés dans leurs arts, dans leurs connoissances, dans leurs passions mêmes, étoient moins avancés dans le bien et dans le mal, que ne le furent les Athéniens du temps de Solon.

Ib. I 264: L'hiver étoit fort avancé.

Ib. II 378: Il paroit qu'à l'époque de la guerre de Troie, les Grecs n'étoient guère plus avancés —.

Ib. III 260: Il (le monument) est déjà fort avancé —.

Ib. IV 185: Le lendemain, le jour étoit assez avancé, lorsqu'il se rendit à l'assemblée des disciples.

Buffon, Hist. nat., XVI S. IX: car, quoiqu'on ait avant nous beaucoup plus écrit sur les oiseaux que sur les animaux quadrupèdes, leur histoire n'en est pas plus avancée.

Ib. XVII 87: Les yeux sont déjà fort avancés le quatrième jour —.

Ib. XX 17: Sur les quatre ou cinq heures du soir, selon que l'on est plus ou moins avancé dans l'automne, la troupe se partage —.

Condillac, Cours d'étude, XV 283: Cependant les nuages ne lui permirent de voir mercure, que lorsqu'il étoit assez avancé sur le disque.

Diderot, Religieuse, 276: elle racommodait à l'une son ajustement de tête . . . Ce voile est trop avancé . . . Ce linge prend trop du visage, on ne vous voit pas assez les joues —.

Ib. 298: La nuit était fort avancée, tout était en silence dans la maison, lorsqu'elle descendit auprès de moi.

Ib. 342: Un jour enfin je la trouvai; la nuit était avancée; si j'eusse été voisine de mon couvent, j'y retournais.

Fontenelle, Éloges des acad., V 192: Ce grand ouvrage étant fini, ou du moins assez avancé, M. Cassini invita par un écrit public tous les mathématiciens à l'observation du solstice d'été de 1655.

Holbach, Syst. de la nat., II 187: En seront-ils plus avancés ou plus instruits, quand on leur dira qu'un être, qu'ils ne sont pas faits pour comprendre, est l'auteur des effets visibles dont ils ne peuvent démêler les causes naturelles?

Prévost, Mém. du Marquis de * * *, 9: Camarades, la nuit est peu avancée, et nous ne risquons rien à la passer ici —.

Rollin, Hist. anc., II 161: A peine Artaxerxe fut-il un peu avancé dans le pays, que —.

Rousseau, Conf., 54: Les choses étoient trop avancées pour qu'on voulût en avoir le démenti —.

Ib. 159: Ayant des goûts d'ailleurs fort différents, la musique étoit pour nous un point de réunion dont j'aimois à faire usage. Elle ne s'y refusoit pas: j'étois alors à peu près aussi avancé qu'elle, en deux ou trois fois nous déchiffrions un air.

Ib. 211: L'algèbre suivoit, et ce fut toujours le P. Lamy que je pris pour guide. Quand je fus plus avancé, je pris la Science du calcul du P. Reynaud, puis son Analyse démontrée, que je n'ai fait qu'effleurer.

Ib. 357: Quoiqu'il y eût déjà cinq ou six ans que je travaillois à cet ouvrage, il n'étoit encore guère avancé.

Ib. 457: L'Émile, auquel je m'étois mis tout de bon, quand j'eus achevé l' Héloïse, étoit fort avancé —.

Id. Nouv. Hél., VII 20: Celle qui t'aime t'offre et partage la douce espérance d'une éternelle réunion. Tu vois que tu n'en as formé le projet ni seule ni la première, et que l'exécution en est plus avancée que tu ne pensois.

Ib. VII 377: En attendant j'ai déjà mis du monde en œuvre, et j'espère qu'avant l'hiver la maçonnerie sera fort avancée.

Saint-Simon, Mém., V 114: La tribune où nous étions déjà avancés quelques pas, nous sépara.

Ib. V 115: Le maréchal convenoit que l'affaire étoit avancée au delà d'espérance —.

Thomas, Éloge de Marc-Aurèle, 40: la nuit étoit déjà avancée.

Voltaire, Candide, XIII 194: Ils disputèrent quinze jours de suite, et au bout de quinze jours ils étaient aussi avancés que le premier.

Mit avoir:

Fontenelle, Plur. des mondes, II 22: Les planetes font seulement leurs cercles autour du soleil en des temps inégaux, selon leurs distances inégales, et celle que nous voyons aujourd'hui répondre à un certain point du Zodiaque, ou de ce cercle d'étoiles fixes, nous la voyons demain à la même heure répondre à un autre point, tant parce qu'elle a avancé sur son cercle, que parce que nous avons avancé sur le nôtre.

La Harpe, Lycée, IV 104: l'on ne voit pas que la poésie ait avancé beaucoup de son temps.

Montesquieu, Grand. et décad. des Rom., 44: de nos jours, les Turcs, qui ont avancé au delà de ces limites, ont été contraints d'y rentrer.

Rousseau, Conf., 195: Du reste, que j'aie abandonné les échecs, ou qu'en jouant je me sois remis en haleine, je n'ai jamais avancé d'un cran depuis cette première séance, et je me suis toujours retrouvé au même point où j'étois en la finissant.

Hofmann (S. 28) belegt altfrz. avancier nur mit estre.

Foerster (S. 72): Im eigentlichen Sinne (als Verb der Bewegung) wird avancer im Afrz. mit être, im Mittel- und Neufrz. mit avoir verbunden. Häufiger als die intransitive ist jedoch die reflexive Form in dieser Bedeutung. In übertragenem und bildlichem Sinn wird zu allen Zeiten être als Hilfsverb verwandt; dabei hat avancé oft adjektivischen Charakter.

Clédat behandelt avancer nicht.

Noch im 18. Jahrhundert findet sich avancer im eigentlichen Sinne (als Verb der Bewegung) mit être, wie die Beispiele zeigen: Cependant les nuages ne lui permirent de voir mercure, que lorsqu'il étoit assez avancé sur le disque, Condillac; A peine Artaxerxe fut-il un peu avancé dans le pays, que —, Rollin; La tribune où nous étions déjà avancés quelques pas, nous sépara, Saint-Simon. Andererseits findet sich auch in übertragenem Sinn avoir: l'on ne voit pas que la poésie ait avancé beaucoup de son temps, La Harpe; je n'ai jamais avancé d'un cran depuis cette première séance, et je me suis toujours retrouvé au même point où j'étois en la finissant, Rousseau. Die Verbindungen mit être haben in der Tat vielfach adjektivischen Charakter; auch als Attribut ist avancé häufig: un âge extrêmement avancé, Buffon, Hist. nat. XXIV 10; branches avancées sur l'eau, ib. XXII 173; un âge plus avancé, Helvétius, De l'esprit, I 354; nous nous trouvâmes moins avancés que le premier jour, Rousseau, Conf., 500; ma guérison qu'il

croyoit avancée, Prévost, Man. Lesc., 271; un si grand mariage et si avancé, Saint-Simon, Mém., IV 68; etc. etc. Daher auch: la nuit auroit été bien avancée, ib. IV 261.

Cessé.

Mit avoir:

Barthélemy, Anach., III 401: Timoléon saluoit le peuple à son tour, et après que les transports de joie et d'amour avoient cessé, il s'informoit du sujet de la délibération, et donnoit son avis, qui entraînoit tous les suffrages.

Ib. IV 195: Mais la peste avoit cessé quand sa réponse arriva.

Buffon, Hist. nat., XVII 451: lorsque le désir de jouir a cessé, toute société est rompue entre les deux sexes —.

Diderot, Religieuse, 311: la gaieté, qui depuis mon arrivée dans la maison n'avait point cessé, disparut tout-à-coup —.

Thomas, Éloge de M.-Aurèle, 84: Nous avons invoqué Marc-Aurèle; et la famine a cessé.

Ib. 92: du Danube à l'Euphrate, et du Nil à la Grande-Bretagne, les troubles avoient cessé; tout étoit calme; l'Europe, l'Asie et l'Afrique reposoient en paix.

Foerster (S. 41): Avoir kommt besonders dann zur Verwendung, wenn cesser bedeutet „in einer Tätigkeit aufhören". In diesem Falle folgt oft ein Infinitiv (vgl. die Belege). Mit être konjugiert, nähert sich das Part. Perf. von cesser sehr dem Charakter eines Adjektives.

Clédat s. changer.

Mir sind Verbindungen von cessé mit être nicht begegnet. Die Verbindung mit avoir bei folgendem Infinitiv mit de ist überall sehr häufig; z. B. in Barthélemys Anacharsis: I 95, 193, 253, 356, 468, 544; II 124, 375, 492, 538, 542, 569; III 30, 44, 47, 74, 78, 250, 464; IV 138, 314.

Changé.

Mit être:

Barthélemy, Anach., III 341: Ce qui m'afflige, c'est que beaucoup d'Athéniens pensent comme lui, et vous devez en

conclure que, depuis votre départ, nos idées sont bien changées.

Ib. IV 269: Et ne dites pas que les temps sont changés, et qu'il faut avoir plus de ménagemens pour le crédit des coupables —.

Fontenelle, Dialogues des morts, I 32: Comment va le monde? N'est-il pas bien changé?

Id. Pluralité des mondes, II 20: c'est la même chose que si vous vous endormiez dans un bateau qui allât sur la riviere, vous vous retrouveriez à votre réveil dans la même place et dans la même situation, à l'égard de toutes les parties du bateau. Oui; mais, répliqua-t-elle, voici une différence — — Non pas, madame, répondis-je; non pas, le rivage est changé aussi. Vous savez qu'au delà de tous les cercles des planetes sont les étoiles fixes, voilà notre rivage.

Ib. II 40: Je ne crois point du tout qu'il y ait des hommes dans la lune. Voyez combien la face de la nature est changée d'ici à la Chine; d'autres visages, d'autres figures, d'autres mœurs, et presque d'autres principes de raisonnement.

Id. Idalie, VII 50: Le Roy inspiré sans doute par Eumene, qui veut s'emparer de toute l'autorité, est changé à votre égard.

Ib. VII 68: Allons, Théogene, allons, Eumene, nous triompherons, ma fortune est changée.

Helvétius, De l'esprit, I 114: J'aimante une aiguille, je l'enferme dans une boussole; l'Amérique se découvre; l'on fouille ses mines; mille vaisseaux chargés d'or fendent les mers, abordent en Europe, et la face du monde politique est changée.

Ib. I 220: Maintenant, lorsque les intérêts d'un état sont changés, et que des loix, utiles lors de sa fondation, lui sont devenues nuisibles, ces mêmes loix, par le respect que l'on conserve toujours pour elles, doivent nécessairement entraîner l'état à sa ruine.

Ib. I 424: Ces troupeaux fourniront à leurs besoins, et les peuples chasseurs seront changés en peuples pasteurs.

Marmontel, Contes moraux, II 306: Qu'elle est changée!

Ib. II 312: elle m'a répondu qu'on ne l'abusoit point avec de vaines paroles, et qu'elle voyoit bien que j'étois changé.

Prévost, Manon Lescaut, 421: Mais s'il étoit dans cette disposition en quittant notre chambre, elle étoit bien changée lorsqu'il y revint.

Rousseau, Confessions, 172: Depuis cinq ou six ans que j'avois éprouvé des transports si doux à sa première vue, elle étoit réellement très-peu changée et ne me le paraissoit point du tout.

Ib. 227: J'étois changé à tel point, et ma sensualité mise en exercice s'étoit si bien éveillée, que je m'arrêtai un jour au pont de Lunel pour y faire bonne chère avec de la compagnie qui s'y trouva.

Ib. 240: J'avois mis les choses dans sa maison sur le pied d'aller sans empirer; mais depuis moi tout étoit changé.

Ib. 351: cette femme angélique qui maintenant n'étoit guère moins changée que lui —.

Ib. 424: Comme elle savoit trop que mon cœur n'étoit pas changé, elle fut sensible aux efforts que j'avois faits pour me vaincre —.

Ib. 443: les sentiments de madame d'Houdetot et de Saint-Lambert étoient moins changés que je n'avois cru —.

Ib. 459: Cela me rappeloit madame de Beuzenval m'envoyant dîner à l'office. Les temps étoient changés; mais j'étois demeuré le même.

Id. Nouv. Hél., VI 115: Que mon état est changé dans peu de jours!

Ib. VII 44: Sa figure est changée aussi, et n'est pas moins bien —.

Ib. VII 145: ce baiser n'eut rien de celui qui m'avoit rendu le bosquet redoutable: je m'en félicitai tristement, et je connus que mon cœur étoit plus changé que jusque-là je n'avois osé le croire.

Saint-Pierre, Paul et Virg., IV 148: Je vous ai dit la vérité sur les temps passés; mais les choses sont bien changées à présent; tout est devenu vénal en France.

Voltaire, Henriade, I 115:
Que vous êtes changé, séjour jadis aimable!

Id. Hist. de Charles XII, II 165: Ce ne fut en cette dernière action qu'une ligne de dix mille hommes de l'infanterie Russe qui mit en déroute l'armée Suédoise, tant les choses étaient changées.

Mit avoir:

Alembert, Anecd. de Christ., II 62: La diette se tint, et il est à croire que les intérêts de Dieu avoient changé; car de tous les Ordres de l'Etat, le Clergé fut le seul qui fut favorable à Christine.

Id. Éloge de M. Bernoulli, I 272: rien ne doit étonner dans ce genre, quand on songe qu'une partie de la terre a été bouleversée, et que le système de l'Europe a changé de face, parce qu'un Moine a été préféré à un autre, pour prêcher les indulgences.

Buffon, Hist. nat., I 143: J'avoue que je ne puis pas dire si c'est par l'une ou par l'autre des raisons que je viens de rapporter, que la direction du premier mouvement d'impulsion des planètes a changé, mais —.

Ib. I 582: à la vérité depuis que notre continent est découvert, la forme de la surface a un peu changé, les montagnes ont diminué de hauteur, les plaines se sont élevées —.

Ib. XXI 106: avec la même affection qui n'a jamais changé.

Fontenelle, Éloges des acad., V 157: Or comme cette exposition si juste doit, selon toutes les apparences possibles, avoir été affectée par ceux qui éleverent cette grande masse de pierres il y a plus de 3000 ans, il s'ensuit que pendant un si long espace de temps rien n'a changé dans le ciel à cet égard, ou, ce qui revient au même, dans les poles de la terre, ni dans les méridiens.

Helvétius, De l'esprit, I 232: Nos mœurs ayant changé, nos lumieres s'étant augmentées, l'on se moqueroit aujourd'hui de ce qu'on admiroit autrefois.

Holbach, Syst. de la nat., I 314: Voilà pourquoi les objets qui nous plaisoient autrefois, nous déplaisent aujourd'hui;

ces objets n'ont point sensiblement changé; mais nos organes, nos dispositions, nos idées, nos façons de voir et de sentir ont changé; telle est la source de notre inconstance.

Marmontel, Contes moraux, II 264: Toute occupée de ces réflexions, la tête remplie de l'image du luxe et de l'abondance' elle retourne à son humble demeure; tout sembloit y avoir changé.

Montesquieu, Grand. et déc. des Rom., 83: Il y a un fait, dans les lettres de Cicéron à Atticus, qui nous montre combien les Romains avaient changé à cet égard depuis le temps de Polybe.

Rousseau, Gouvernement de Pologne, V 321: Pour l'ordinaire la célérité y est nécessaire; mais cette célérité étant relative aux matières à traiter qui ne sont pas dans l'ordre des affaires courantes, on ne peut rien statuer là-dessus d'avance, et l'on pourroit se trouver en tel état qu'il importeroit que la diète restât assemblée jusqu'à ce que cet état eût changé, ou que le temps des diètes ordinaires fît tomber les pouvoirs de celle-là.

Id. Nouv. Hél., VI 124: Hélas! la misère et l'opprobre changent les cœurs . . . Ah! si jamais le mien t'oublie, il aura beaucoup changé.

Ib. VI 195: Ah, l'hypocrite! . . . il a beaucoup changé.

Ib. VII 52: Quelque différent que ton hôte soit de ce qu'il étoit, il changeroit davantage encore, que, si ton cœur n'avoit point changé, tu le verrois toujours le même.

Ib. VII 173: Mais le vent ayant changé se renforçoit —.

Id. Émile, VIII 423: Mettez un même objet à divers points de vue, à peine paroîtra-t-il le même, et pourtant rien n'aura changé que l'œil du spectateur.

Saint-Simon, Mém., II 221: elle avoit entièrement changé depuis plusieurs années.

Ib. IV 418: La face des affaires, sur laquelle on s'étoit réglé, avoit un peu changé en Flandre, et c'étoit sur quoi il s'agissoit de prendre un nouveau plan.

Vauvenargues, Médit. sur la foi, I 229: O révolution effroyable! L'homicide et l'incestueux jouissaient en paix de leurs

crimes et dormaient sur des lits de fleurs: cette voix a frappé les airs, le soleil a fait sa carrière, la face des cieux a changé.

Hofmann (S. 46) sagt von altfrz. changier: Mit avoir in der Bedeutung „tauschen", mit estre in der Bedeutung „sich ändern".

Foerster (S. 53): In der Bedeutung „tauschen" ist mir changer mit einer Ausnahme immer mit avoir begegnet; changer im Sinne von „sich verändern" wird in der alten Sprache mit être, im Mittel- und Neufranzösischen daneben mit avoir verbunden.

Clédat (S. 51) stellt changer zu einer größeren Verbgruppe, von der er sagt (S. 53): Tous ces verbes se conjuguent avec l'auxiliaire avoir, et tous ont de véritables participes passés actifs, plus ou moins employés, qui peuvent former des locutions prédicatives.

Die vorliegenden Beispiele bestätigen diese Ansicht Clédats. — Für changer de, seit dem Altfranzösischen immer mit avoir, habe ich nur ein Beispiel mit aufgeführt.

Débarqué.

Mit être:

Alembert, Morceaux de Tacite, II 191: A peine Agrippine fut-elle débarquée avec deux de ses enfans, les yeux fixés en terre, et tenant l'urne fatale, qu'un cri général se fit entendre.

Mit avoir:

Condillac, Cours d'études, V 234: il parut d'abord vouloir se rendre aux ordres de la république: mais le vaisseau qui le ramenoit, ayant débarqué à Thurium, il s'échappa, et se réfugia chez les Argiens.

Ib. VIII 420: Aussitôt qu'il eut débarqué, il renvoya ses vaisseaux à Brindes, pour transporter le reste de ses troupes.

Prévost, Mém. du Marquis de * * *, 17: On fit avancer l'artillerie, qui avoit débarqué à la baye de Porras.

Foerster verzeichnet débarquer nicht.

Clédat (S. 49): Cependant l'idée d'arriver est tellement fondue avec celle de débarquer, que »il est débarqué hier« ne nous choquerait pas. Ce verbe peut donc être considéré comme prenant l'un ou l'autre auxiliaire, suivant qu'on pense surtout à l'arrivée en elle-même ou au mode d'arriver.

Meine Beispiele lassen nicht erkennen, daß avoir gewählt ist, weil man an den Modus des Ankommens gedacht hat. Zielbestimmung zieht auch hier nicht être nach sich.

Dégénéré.

Mit être:

Buffon, Hist. nat., XVII 496: et comme il (l'homme) a créé tout ce qui dépend de lui, on ne peut douter qu'il ne soit l'auteur de toutes ces races esclaves, d'autant plus perfectionnées pour nous, qu'elles sont plus dégénérées, plus viciées pour la Nature.

Helvétius, De l'homme, IV 163: Les Florentins sans esprit et sans courage étoient entiérement dégénérés.

La Harpe, Lycée, III 227: Cependant lors même que l'éloquence et la poésie étaient déjà fort dégénérées, plusieurs hommes de mérite leur conserverent encore quelque gloire.

Mit avoir:

Barthélemy, Anach., I 210: Sa vanité auroit tôt ou tard dégénéré en ambition.

Ib. IV 128: Pourquoi donc les Crétois ont-ils plus tôt et plus honteusement dégénéré de leurs institutions que les Spartiates?

Buffon, Hist. nat., III 371: Ces hommes, qui paroissent avoir dégénéré de l'espèce humaine, ne laissent pas que d'être assez nombreux et d'occuper de très-vastes contrées —.

Ib. III 379: les Lappons, les Samoïèdes, les Borandiens, les Zembliens, et peut-être les Groenlandais et les Pygmées du nord de l'Amérique, sont des Tartares dégénérés autant qu'il est possible, les Ostiaques sont des Tartares qui ont moins dégénéré —.

Ib. III 501: tous ces hommes blancs qu'on trouve à de si grandes distances les uns des autres, sont des individus qui ont dégénéré de leur race par quelque cause accidentelle.

Ib. IV 382: si l'on admet une fois qu'il ait des familles dans les plantes et dans les animaux, que l'âne soit de la famille du cheval, et qu'il n'en diffère que parce qu'il a dégénéré, on pourra dire également que le singe est de la famille de l'homme, que c'est un homme dégénéré, etc.

Ib. V 237: Quand même il seroit certain que tous les chiens sauvages auroient eu le museau semblable à celui des mâtins, et que les chiens qui ont le museau raccourci auroient dégénéré de la race des mâtins, cependant les différens de longueur et de grosseur dans le museau ne suffiroient pas encore pour déterminer les races distinctes et les races mêlées —.

Ib. VI 13: Ces chats, transportés aux isles de l'Amérique ont conservé leurs belles couleurs et n'ont pas dégénéré.

Ib. XXIV 65: nous savons seulement que la race de l'oie privée transportée d'Europe au Brésil, passe pour y avoir acquis une chair plus délicate et de meilleur goût; et qu'au contraire elle a dégénéré à Saint-Domingue.

Ib. XXIV 160: Les Anciens le savoient comme nous, car l'on trouve dans Apicius jusqu'à quatre différentes manières de l'assaisonner. Nos Apicius modernes n'ont pas dégénéré, et un pâté de canards d'Amiens, est un morceau connu de tous les gourmands du royaume.

Condillac, Cours d'étude, VI 220: Enfin les sophismes des Stoïciens ont dégénéré en puérilités, pour ne rien dire de plus.

Fontenelle, Dial. des morts, I 33: Est-ce que la nature s'est épuisée, et qu'elle n'a plus la force de produire ces grandes ames? Et pourquoi ne se seroit-elle encore épuisée en rien, hormis en hommes raisonnables? Aucun de ses ouvrages n'a encore dégénéré; pourquoi n'y auroit-il que les hommes qui dégénérassent?

La Harpe, Lycée, IV 50: si cette louable fermeté n'eût pas dégénéré par la suite en une partialité blâmable —.

Rollin, Hist. anc., II 57: une noire lâcheté qui ne peut s'excuser, et qui montre combien Sparte avoit dégénéré de ses anciennes mœurs —.

Vauvenargues, Dialogues, II 26: Vous comparez donc le génie du genre humain à un grand arbre qui n'a porté des fruits mûrs qu'avec le temps, mais qui, ensuite, a dégénéré, et a perdu sa fécondité avec sa force?

Foerster verzeichnet dégénérer nicht.

Clédat s. changer.

Ich finde das Prädikativum dégénéré (auch attributiv: une race dégénérée, Buffon, Hist. nat., XVII 349; la moins dégénérée, ib. XXI 358) mit être verbunden nur in dem Sinne „entartet, verderbt (mv. part)".

Descendu.

Mit être:

Barthélemy: Anach., I 134: On vint lui dire que le détachement d'Hydarnès étoit descendu de la montagne, et pénétroit dans le défilé.

Ib. I 406: La première (statue) est si ancienne, qu'on la dit être descendue du ciel.

Ib. II 118: Non, je n'y suis jamais descendu.

Ib. II 398: Des poètes diroient qu'il (Phidias) étoit monté dans le ciel, ou que le Dieu étoit descendu sur la terre —.

Ib. III 282: Diogène lui demanda s'il y avoit longtemps qu'il étoit descendu du ciel.

Ib. III 318. Après avoir donné une haute idée de sa capacité, il est descendu gravement de la tribune.

Ib. III 448: Bientôt une femme de taille gigantesque étendit ses crêpes noirs sous la voûte des cieux, et, étant descendue lentement sur la terre, elle donna ses ordres au cortége dont elle étoit accompagnée.

Ib. III 549: L'intelligence qui m'anime est descendue du ciel sur la terre, et me crie sans cesse: N'accorde qu'une foible estime à ce qui est mortel.

Ib. III 558: A peine avoient-ils les yeux fermés, qu'Aristophane, dans une pièce jouée avec succès, supposa que Bacchus, dégoûté des mauvaises tragédies qu'on représentoit dans ses fêtes, étoit descendu aux enfers, pour en ramener Euripide, et qu'en arrivant, il avoit trouvé la cour de Pluton remplie de dissentions.

Buffon, Hist. nat., I 80: les matières les plus pesantes seroient descendues les premières et au plus bas, et chacune se seroit arrangée suivant sa gravité spécifique —.

Ib. I 116: Toutes ces eaux sont d'abord descendues dans les plaines sans tenir de route fixe, mais peu à peu elles ont creusé leur lit —.

Ib. I 184: M. Woodward dit avoir reconnu par ses yeux que toutes les matières qui composent la Terre en Angleterre, depuis sa surface jusqu'aux endroits les plus profonds où il est descendu, étoient disposées par couches —.

Fontenelle, Hist. des oracles, II 186: Quand on y étoit descendu on trouvoit une autre petite caverne dont l'entrée étoit assez étroite.

Id. Theorie de tourbillons, IX 136: Le globe n'a reçu aucun choc, aucune impulsion; il n'est descendu qu'à cause du plein, et par la nécessité de céder sa place à un fluide qui montoit —.

Holbach, Système de la nat., I 81: Y a-t-il eu un premier homme dont tous les autres sont descendus?

Prévost, Mém. du Marquis de * * *, 8: Un jour que nous étions descendus à terre, pour nous pourvoir de vivres et prendre de l'eau douce, nous aperçumes du haut de la côte, quoique le lieu fût écarté, un château de fort belle apparence.

Ib. 68: Le soir de ce jour heureux, c'est-à-dire, du neuvième, j'étois descendu pour prendre l'air à la porte du château, et j'allois rentrer, après y avoir demeuré un moment, lorsque j'entendis un bruit de chevaux, qui accouroient à toute bride.

Rollin, Hist. anc., II 44: Car ils n'étoient pas plutôt descendus sur le rivage, que —.

Ib. II 312: Quand on y étoit descendu, on trouvoit une autre petite caverne, dont l'entrée étoit aussi fort étroite.

Ib. III 415: Il seroit à souhaiter que Polybe, qui pour l'ordinaire est assez diffus, fût descendu ici dans un plus grand détail, et nous eût expliqué comment ces canaux souterrains avoient été construits —.

Saint-Pierre, Paul et Virg., IV 18: Déjà leurs mères parloient de leur mariage, sur leurs berceaux; et cette perspective de félicité conjugale, dont elles charmoient leurs propres peines, finissoit bien souvent par les faire pleurer; l'une se rappelant que ses maux étoient venus d'avoir négligé l'hymen, et l'autre, d'en avoir subi les lois; l'une, de s'être élevée au dessus de sa condition, et l'autre, d'en être descendue.

Ib. IV 32: Ils remontèrent ensemble le revers du morne par où ils étoient descendus.

Ib. IV 70: mais quand le soleil étoit descendu à l'horizon, ses rayons brisés par les troncs des arbres, divergeoient dans les ombres de la forêt, en longues gerbes lumineuses, qui produisoient le plus majestueux effet.

Id. Chaumière indienne, V 42: C'est, répondit le paria, parce que les brames disent que dans l'origine ils sont sortis de la tête du dieu Brama, et que les parias sont descendus de ses pieds.

Id. Café de Surate, V 403: Sur le midi, étant descendus à terre avec plusieurs gens de l'équipage, nous fûmes nous asseoir sur le bord de la mer, près d'un petit village, sous des cocotiers, à l'ombre desquels se reposoient plusieurs hommes de divers pays.

Saint-Simon, Mém., V 130: surpris de la façon dont le roi étoit descendu dans tous les détails —.

Voltaire, Henriade, I 181:

> Quand il fut descendu vers ce triste hémisphère,
> Pour y trouver un sage, il regarda la terre —.

Ib. I 192:

> Voilà qu'au même instant, du haut des Cieux ouverts,
> Un Ange est descendu sur le trône des airs,

Couronné de rayons, nageant dans la lumière,
Sur des ailes de feu parcourant sa carrière —.

Id. Discours en vers sur l'homme, I 334:

Il n'était pas vers moi descendu pour m'apprendre
Les secrets du Très-haut, que je ne puis comprendre —.

Id. Hist. de Charles XII, II 94: les anciens Sarmates, dont ils sont descendus —.

Id. Œdipe, III 30:

Roi, peuple, écoutez-moi. Cette nuit à ma vuë
Du ciel sur nos autels la flamme est descenduë —.

Id. Siècle de Louis XV, XII 302: on avait fait partir dès le mois de Juin deux petites frégates, qui abordèrent heureusement sur la côte occidentale d'Écosse, où ce Prince étoit descendu, quand il commença cette entreprise malheureuse.

Id. Zadig, XIII 59: O envoyé du ciel! ô ange divin! s'écria Zadig en se prosternant, tu es donc descendu de l'empirée, pour apprendre à un faible mortel à se soumettre aux ordres éternels.

Id. Pucelle, XX:

Frère Lourdis, en ce moment de crise,
Du beau palais où règne la sottise
Est descendu chez les Anglais guerriers,
Environné d'atômes tout grossiers,
Sur son gros dos portant balourderies,
Œuvres de Moine, et belles âneries.

Ib. XX:

A peine ils sont de cheval descendus,
Sous le portique, à peine ils sont rendus,
Incontinent ils perdent la cervelle.

Mit avoir:

Fontenelle, Dial. des morts, I 79: Tout de bon! ne pouviez-vous plus rire après que vous eûtes descendu dans l'antre de Trophonius?

Hofmann bringt aus dem Altfrz. nur ein Beispiel für descendre mit avoir bei.

Foerster (S. 16): Descendre „herabsteigen“ wird nur selten mit avoir verbunden; auch im Altfrz. (vgl. Hofmann S. 30). Die Grammatiker geben vorwiegend être an.

Clédat (S. 44): Aujourd'hui on n'emploie que l'auxiliaire être, sauf cependant lorsque descendre signifie baisser de niveau, ce qui n'est pas un changement de lieu: »le baromètre a descendu«.

Dem einzigen Beispiel mit avoir, das ich aus dem 18. Jahrhundert anführen kann, steht der Satz gegenüber: Quand on y étoit descendu on trouvoit une autre petite caverne dont l'entrée étoit assez étroite. Beide Sätze sind von demselben Autor, aber aus verschiedenen Schriften. In beiden ist von demselben Gegenstand (der Höhle des Trophonius) die Rede.

Diminué.

Mit être:

Barthélemy, Anach., II 100: Quoique leur nombre soit diminué, on en voit encore qui, entourés de leurs disciples, font retentir de leurs clameurs et de leurs disputes les salles du gymnase.

Ib. II 402: mais voyant que sa force étoit diminuée, il dressa lui-même son bûcher, et se jeta dans les flammes.

Buffon, Hist. nat., I 272: cependant l'année suivante on en retrouve autant qu'il y en avoit auparavant, on ne s'aperçoit pas que la quantité d'huîtres soit diminuée —.

Ib. IV 397: ils (les ânes) sont encore tels (petits et foibles) en France, quoiqu'ils y soient déjà assez anciennement naturalisés, et que le froid du climat soit bien diminué depuis deux mille ans par la quantité de forêts abattues et de marais desséchés —.

Ib. XIX 23: et dans les mulâtres qui proviennent d'un blanc et d'une négresse, la teinte de noir est plus diminuée que dans ceux qui viennent d'un nègre et d'une blanche —.

Fontenelle, Éloges des Acad., V 169: L'eau qui a rendu son lit plus horizontal l'est devenue aussi davantage, et par-là elle a moins de force de creuser; et enfin cette force

étant diminuée jusqu'à n'être plus qu'égale à la résistance du fond, voilà le fond en état de consistance, du moins pour un temps considerable.

Rousseau, Conf., 179: L'impatience qu'ils m'avoient donnée autrefois n'étoit pas diminuée —.

Mit avoir:

Barthélemy, Anach., III 425: Or, puisqu'elle (la mer) a été forcée d'abandonner ces lieux-là, elle doit avoir diminué de volume.

Ib. IV 126: La Crète étoit fort peuplée du temps d'Homère. On y comptoit 90 ou 100 villes. Je ne sais si le nombre en a depuis augmenté ou diminué.

Buffon, Hist. nat., I 364: Il est assez naturel d'imaginer que ces montagnes ont diminué, parce que les pluies abondantes qui tombent dans ces climats pendant la moitié de l'année, entraînent les sables et les terres du dessus des montagnes dans les vallons —.

Ib. I 412: Il est donc au contraire très-probable que par la succession des temps le Bosphore se trouvera rempli, lorsque les fleuves qui arrivent dans la mer noire auront beaucoup diminué —.

Ib. I 582: à la vérité depuis que notre continent est découvert, la forme de la surface a un peu changé, les montagnes ont diminué de hauteur, les plaines se sont élevées, etc.

Ib. XXIV 132: C'est alors qu'on les voit repasser le soir par les vents du sud, mais ils sont en moindre nombre; leurs troupes ont apparamment diminué par toutes les pertes qu'elles ont souffert pendant l'hiver.

Montesquieu, Grand. et déc. des Rom., 153: Mais ce qui contint encore plus les gens de guerre, c'est que, les richesses des particuliers et la fortune publique ayant diminué, les empereurs ne purent plus leur faire des dons si considérables —.

Foerster (S. 95): Oudin (1656) schreibt nur être, Greiffenhahn (1760) beide Hilfsverba vor. Die Akademie konjugiert diminuer als v. n. immer mit avoir.

Clédat s. augmenter.

Im 18. Jahrhundert findet, soweit es die gesammelten Beispiele erkennen lassen, ein planmäßiger Wechsel zwischen avoir und être nicht statt; im Gegenteil erwartet man nach den Regeln des öfteren das andere Auxiliar. Mehrere Beispiele ließen sich zu Gegensätzen zusammenstellen. Wendungen wie cette force étant diminuée jusqu'à n'être plus qu'égale à la résistance du fond, Fontenelle, oder quoique . . . le froid du climat soit bien diminué depuis deux mille ans par la quantité de forêts abattues et de marais desséchés, Buffon, zeigen, daß diminué, mit être verbunden, noch nicht überall reines Adjektiv ist, wie Clédat für die Gegenwart will.

Disparu.

Mit être:

Marmontel, Contes moraux, VI 23: Toute idée de séduction était disparue.

Saint-Pierre, Paul et Virg., IV 117: Il resta une partie du jour tout occupé à le considérer; il étoit déjà disparu, qu'il croyoit le voir encore —.

Voltaire, Pucelle, XX:

Il cherche en vain; l'épée est disparue;
Point de culotte; il se frotte la vue —.

Mit avoir:

Barthélemy, Anach., I 276: Il ne reste aucun vestige de la ville de Troie; ses ruines même ont disparu.

b. I 384: Je m'écriai alors: Les esclaves ont disparu; nous n'avons plus avec nous que de braves gens.

Ib. II 491: Ici, par exemple, l'inscription nous a présenté le nom d'un peuple, dont vous et moi n'avions aucune notice: il a disparu, et ce petit temple est le seul témoin de son existence, l'unique débris de son naufrage.

Ib. II 618: Mais le prodige a disparu, dès qu'on a pris la peine d'en examiner la cause.

Ib. III 330: Tant de calamités n'ont fait de la Sicile qu'une solitude profonde, qu'un vaste tombeau. Les hameaux, les bourgs ont disparu.

Ib. III 390: La mort nous avoit privés de plusieurs de nos amis et de nos connoissances; des familles entières avoient disparu; d'autres s'étoient élevées à leur place —.

Buffon, Hist. nat., I 149: mais les étoiles qui ont paru et ensuite disparu pour toujours, se sont vraisemblablement éteintes, soit par la vitesse de leur mouvement, soit par quelqu' autre cause —.

Ib. XXI 329: Le 5 juin, on a donné à la serine de la septième expérience, un œuf de coucou qu'elle a couvé avec trois des siens; le 7, un de ses trois œufs avoit disparu; le 8, un autre; le 10, le troisième et dernier.

Ib. XXIV 51: Dans l'oie domestique cette couleur roussâtre a varié, elle a pris des nuances de brun ou de blanc, elle a même disparu entièrement dans la race blanche.

Chamfort, Éloge de Molière, 33: Qui ne croiroit, à nous entendre, que tous les vices ont disparu de la société?

Duclos, Mœurs de ce siècle, 15: Si l'on a quelquefois vû parmi nous des crimes odieux, ils ont disparu, plutôt par le caractére national, que par la sévérité des loix.

Fontenelle, Théorie des tourbillons, IX 142: car alors les vîtesses seront plus grandes, et quoiqu'elles semblent avoir disparu dans l'expression $R\frac{3}{2}$ et $r\frac{3}{2}$, elles y sont toujours essentiellement renfermées.

Helvétius, De l'esprit, I 112: Regarde ces vapeurs qui s'élevent de la fange des marécages; soutenues dans les airs, elles s'y changent en nuages éclatans; elles brillent comme toi, mais d'une splendeur empruntée du soleil; l'astre se couche, l'éclat du nuage a disparu.

Ib. I 179: ces coutumes — — ont — — subsisté longtemps après que les causes de leur établissement avoient disparu.

Ib. I 222: Ces religions, simplement dépouillées de ce qu'elles ont de nuisible, n'eussent point courbé les esprits sous le joug honteux d'une sotte crédulité, et que de crimes et de superstitions eussent disparu de la terre!

Ib. I 248: un siècle où l'esprit de fanatisme a presque entièrement disparu —.

Id. De l'homme, III 301: Un ridicule jetté sur une démonstration est de la boue jettée sur du marbre, elle le tache un instant, se seche; il pleut et la tache a disparu.

Holbach, Syst. de la nat., I 262: Ne voyons-nous pas durant tout le cours de notre vie, que cette ame est altérée, derangée, troublée par tous les changemens qu'éprouvent nos organes? et l'on veut que cet ame agisse, pense, subsiste lorsque ces mêmes organes auront entièrement disparu!

Marmontel, Contes moraux, II 309: Vous avez disparu, lui disoit-il, le même soir, à la même heure —.

Ib. V 227: Cependant le petit Crocodile s'étant replongé avoit déjà disparu.

Prévost, Manon Lescaut, 289: Diligence inutile; la caisse avoit déjà disparu.

Rollin, Hist. anc., II 322: Néron — ayant trouvé à son gré cinq cens belles statues de bronze — (celles d'or et d'argent avoient apparemment disparu) il les enleva —.

Rousseau, Conf., 476: Cette lettre, avec plusieurs autres, a disparu à l'hôtel de Luxembourg, tandis que mes papiers y étoient en dépôt.

Ib. 582: Wildremet avoit disparu —.

Saint-Pierre, Chaumière indienne, V 55: Je me disois: C'est ici la ville de la paix; ici ont disparu la puissance et l'orgueil; l'innocence et la vertu sont en sûreté: ici sont mortes toutes les craintes de la vie, même celle de mourir: c'est ici l'hôtellerie où pour toujours le charretier a dételé, et où le paria repose.

Thomas, Éloge de M.-Aurèle, 94: Le sol où je marche a été foulé par des milliers d'hommes qui ont disparu.

Voltaire, Essai sur la poésie épique, I 266: En vain tous les Journaux ont prodigué des louanges à la Motte; en vain avec tout l'art possible, et soutenu de beaucoup de mérite, s'était-il fait un parti considérable; son parti, ses éloges, sa traduction, tout a disparu, et Homère est resté.

Id. Zadig, XIII 43: J'allai un jour à la ville pour être payé; j'appris en arrivant dans Babilone que la reine et Zadig avaient disparu.

Id. Candide, XIII 217: Tous les domestiques ayant disparu, les six étrangers, Candide et Martin, demeurèrent dans un profond silence.

Hofmann hat bei disparoir (S. 46) keine Belege.

Foerster (S. 78): Der Gebrauch von être schwindet im Laufe der neufranzösischen Zeit.

Clédat s. changer.

Disparu mit être ist im 18. Jahrhundert selten. In der Gegenwart dürfte es noch seltener sein, und wenn der Franzose auch meint „das Geld ist weg", sagt er doch „l'argent a disparu".

Eine flagrante Verletzung der Regel zeigt von J.-J. Rousseau der Satz: C'est ainsi que la modestie naturelle du sexe est disparue peu à peu (zitiert nach Girault-Duvivier, der dazu bemerkt: Il aurait dû dire a disparu; peu à peu indique une action qui se fait successivement).

Échoué.

Mit être:

Saint-Simon, Mém., IV 324: J'avois été cependant comme à l'affût de ce qui arriveroit de cette entrée, sans dire mot à personne, et je fus fort aise quand le délai si long me fit comprendre qu'elle étoit échouée.

Mit avoir:

Barthélemy, Anach., III 229: La galère de ce général ayant échoué sur la côte, il eut le malheur de tomber entre les mains d'une populace irritée, qui fit précéder son supplice de traitemens barbares, jusqu'à le traîner ignominieusement dans les rues.

Buffon, Hist. nat., I 216: Cependant Guillaume Barents qui avoit échoué, comme bien d'autres, dans son voyage du nord, ne doutoit pas qu'il n'y eût un passage, et que s'il

se fût plus éloigné des terres, il n'eût trouvé une mer libre et sans glaces.

Ib. I 409: tous les Navigateurs qui ont tenté d'aller d'Europe à la Chine par le nord-est ou par le nord-ouest, ont également échoué dans leurs entreprises.

Condillac, Cours d'étude, V 217: Périclès, il est vrai, n'approuvoit pas ces projets: il n'avoit garde de s'engager dans des entreprises où il auroit échoué.

Ib. XIV 285: Ce premier projet ayant échoué, il se proposoit de tout sacrifier jusqu'aux intérêts de la religion, pour gagner les Protestants, et détacher la Suede de la France.

Ib. XV 221: Après des efforts si souvent répétés, la vérité étoit encore à découvrir. L'érudition, le raisonnement, le génie avoient échoué; ou s'il s'étoit fait quelques découvertes, le préjugé, qui les combattoit encore, ne permettoit pas de les reconnoître pour des vérités.

Ib. XV 286: Cassini est encore célebre pour avoir découvert la rotation de jupiter et de mars sur leur axe, et surtout pour avoir donné la théorie des satellites de jupiter: entreprise dans laquelle on avoit échoué jusqu'alors, et dont les meilleurs astronomes commençoient à désespérer.

Holbach, Syst. de la nat., II 100: Des hommes d'un très grand génie ont en effet successivement échoué dans leurs démonstrations ou dans les solutions qu'ils ont voulu donner —.

Rousseau, Gouvernement de Pologne, V 390: Mais tout n'est pas fait encore, et la partie de ce projet qui me reste à exposer est sans contredit la plus embarrassante et la plus difficile; elle offre à surmonter des obstacles contre lesquels la prudence et l'expérience des politiques les plus consommés ont toujours échoué.

Id. Émile, VIII 432: Tous les conquérants n'ont pas été tués; tous les usurpateurs n'ont pas échoué dans leurs entreprises, plusieurs paroîtront heureux aux esprits prévenus des opinions vulgaires.

Foerster verzeichnet échouer nicht.

Clédat (S. 49): la langue hésite entre les deus auxiliaires, et le verbe a nécessairement un participe passé actif, échoué = qui a fait l'action d'échouer. Au sens connexe et figuré de »ne pas réussir«, il n'y a plus de changement de lieu, et le verbe se conjugue nécessairement avec l'auxiliaire avoir.

Meine Beispiele zeigen avoir außer einem, und in diesem kann échoué als Adjektiv gelten.

Écoulé.

Mit être:

Barthélemy, Anach., I 217: Avant qu'ils (27 jours) fussent écoulés, les Athéniens -- — prirent enfin le parti d'abandonner leur camp —.

Rousseau, Conf., 453: Pour ces cent pistoles, j'eus le désagrément, dont M. de Malesherbes ne m'avoit pas prévenu, de voir horriblement mutiler mon ouvrage, et empêcher le débit de la bonne édition jusqu'à ce que la mauvaise fût écoulée.

Id. Nouv. Hél. VII 448: Il déclara qu'il y avoit en effet du danger; mais que vingt-quatre heures étant à peine écoulées depuis l'accident, il falloit plus de temps pour établir un pronostic assuré —.

Thomas, Éloge de M.-Aurèle, 50: il s'apperçut que la nuit étoit écoulée, et que le soleil s'élevoit sur l'horizon.

Voltaire, Œdipe, III 24:

> Quatre ans sont écoulés depuis qu'en Béotie,
> Pour la dernière fois le sort guida vos pas.

Auch nach Foerster (S. 2) ist écoulé immer mit être verbunden worden. Clédat behandelt das Verb nicht.

Émané.

Mit être:

Barthélemy, Anach., I 441: Mais comme ils (les décrets) sont émanés de la puissance législative, il semble qu'aucun pouvoir, aucun tribunal n'est en droit de les annuller.

Ib. II 224: mais de quelque source que soient émanées vos connoissances, pourriez-vous me donner une idée générale de l'état actuel de votre astronomie?

Ib. III 352: Lorsqu'après l'extinction de la royauté, l'autorité revint aux sociétés dont elle étoit émanée, les unes prirent le parti de l'exercer en corps de nation, les autres de la confier à un certain nombre de citoyens.

Holbach, Syst. de la nat., I 84: Toutes les productions pour pouvoir se conserver ou se maintenir dans l'existence ont besoin de se coordonner avec le tout dont elles sont émanées, sans celà elles ne peuvent subsister.

Ib. II 68: Mais est-il bien sûr que ces oracles sont émanés de lui?.

Dieses von den Grammatikern ganz vernachlässigte, auch von Foerster und Clédat nicht erwähnte Verbum scheint nur être zu sich zu nehmen. Beispiele für attributiven Gebrauch: Nous avons deux âmes, l'une sensitive, grossière, corruptible, périssable, composée des quatre élémens; l'autre intelligente, indissoluble, émanée de la divinité même, Barth. III 422; O doux accents émanés d'une bouche de rose! Marmontel, Contes moraux, V 225.

Monté.

Mit être:

Barthélemy, Anach., II 166: Le parasite Criton étant monté sur une chaise, lui demanda pourquoi on l'appeloit chien.

Ib. II 398: Des poëtes diroient qu'il (Phidias) étoit monté dans le ciel, ou que le Dieu étoit descendu sur la terre —.

Ib. III 148: On le combla de louanges, — lorsqu'étant monté sur le théâtre, il déclara qu'il étoit prêt à parler sur toutes sortes de matière —.

Ib. III 304: Démosthène est monté à la tribune, le maintien plus imposant qu'à l'ordinaire.

Ib. IV 23: Évadné, l'une d'entre elles, est montée sur un rocher, au pied duquel on a dressé le bucher de Capanée, son époux —.

Buffon, Hist. nat., XVII 157: car l'Amérique ayant été découverte par Christophe Colomb, sur la fin du quinzième siècle,

et les rois François Ier et Henri VIII étant montés sur le Trône au commencement du seizième siècle, il est tout naturel que ces oiseaux apportés d'Amérique, aient été introduits comme nouveautés, soit en France, soit en Angleterre sous le règne de ces Princes —.

Condillac, Cours d'étude, XI 463: Louis VII étoit mort deux ans auparavant, et Philippe II, son fils, qui étoit monté sur le trône, ne cherchoit que l'occasion d'enlever au roi d'Angleterre les provinces qu'il avoit en France.

Ib. XIV 85: Ce prince étoit monté sur les trônes de Hongrie et de Bohême, parce qu'il avoit paru protéger les Protestants contre son frère.

Fontenelle, Hist. des oracles, II 221: On y voit le titre de souverain Pontife donné à des Empereurs chrétiens, et même dans le sixième siècle, deux cens ans après que le christianisme étoit monté sur le trône —.

Marmontel, Contes moraux, II 317: L'un d'eux se souvient qu'en effet le jour même qu'elle s'en est allée, un homme tout semblable à celui qu'il désigne, est monté à la botte du carrosse de Laurette, et lui a parlé un moment.

Prévost, Manon Lescaut, 272: Il me raconta qu'après s'être apperçu que je l'avois trompé, et que j'étois parti avec ma maitresse, il étoit monté à cheval pour me suivre —.

Ib. 389: Aussitôt qu'il fut monté en carrosse avec M. de T . . ., Manon accourut à moi les bras ouverts, et m'embrassa en éclatant de rire.

Rollin, Hist. anc., II 19: Cléophon entre autres, le plus accrédité des Orateurs de ce tems, étant monté sur la Tribune aux harangues, anima le peuple —.

Ib. II 37: L'Orateur, qui étoit monté sur la Tribune pour prendre la défense des Généraux, montra —.

Ib. II 53: A peine son mari fut-il monté sur le Trône, que —.

Ib. II 120: A peine Agésilas étoit-il monté sur le Trône, que —.

Ib. II 156: Quand il fut monté sur le Trône —.

Ib. II 158: Assez peu d'années après qu'il fut monté sur le Trône —.

Rousseau, Conf., 49: Je n'ai voyagé à pied que dans mes beaux jours, et toujours avec délices. Bientôt les devoirs,

les affaires, un bagage à porter, m'ont forcé de faire le monsieur et de prendre des voitures; les soucis rongeants, les embarras, la gêne y sont montés avec moi; et dès lors, au lieu qu'auparavant dans mes voyages je ne sentois que le plaisir d'aller, je n'ai plus senti que le besoin d'arriver.

Id. Nouv. Hél., VII 474: puis, suivant le fil des événements, elle fit une courte récapitulation de sa vie entière pour montrer qu'à tout prendre elle avoit été douce et fortunée, que de degrés en degrés elle étoit montée au comble du bonheur permis sur la terre, et que l'accident qui terminoit ses jours au milieu de leur course marquoit, selon toute apparence, dans sa carrière naturelle, le point de séparation des biens et des maux.

Voltaire, Charles XII, II 161: On les mena à la tranchée; ils y firent paraître leur adresse à tirer avec de longues carabines; car étant montés sur le revers, ils tuaient à la distance de six cent pas les ennemis, qu'ils choisissaient.

Id. Œdipe, III 29:

Il sait que dans ces murs la mort nous environne,
Et les cris des Thébains sont montés vers son trône.

Ib. III 59:

Fuyant loin de ce trône où vous êtes monté —.

Ib. III 75:

J'ai sauvé cet Empire en arrivant au trône;
J'en descendrai du moins comme j'y suis monté —.

Mit avoir:

Barthélemy, Anach., III 114: Les revenus de la république ont monté quelquefois jusqu'à la somme de 2000 talens —.

Rollin, Hist. anc., II 80: Celui-ci s'étant relevé, et ayant monté sur un autre cheval, Cyrus pousse encore à lui, le blesse du second coup, et se prépare à lui en porter un troisième, qu'il espère devoir être le dernier.

Rousseau, Conf., 63: Un jour qu'ennuyée des sots colloques du commis, elle avoit monté dans sa chambre, je me hâtai, dans l'arrière-boutique où j'étois, d'achever ma petite tâche et je la suivis.

Voltaire, Œdipe, III 31:

Pour moi qui de vos mains recevant sa couronne,
Deux ans après sa mort ai monté sur son trône —.

Hofmann (S. 31) hat auf sechs Beispiele mit être zwei mit avoir.

Foerster (S. 25): Während die ältere Sprache avoir dann gebraucht, wenn monter durch ein Adverb wie tant näher bestimmt ist, begegnet in der neueren Sprache avoir ohne diese Einschränkung.

Clédat (S. 44): Monter (et le composé intransitif remonter). Dans certaines acceptions, on emploie l'auxiliaire avoir. Exemples du Dict. D.: »Une jeune fille qui a monté en graine. — La rente a monté.« Littré qui applique la règle de Ménage, cite: »il a monté quatre fois à sa chambre dans la journée. — La rivière a monté de dix centimètres depuis hier.« Le second exemple seul doit être maintenu, en raison de l'acception spéciale; la rivière, en montant, ne change pas de lieu, elle ne change que de niveau.

Jedem meiner Beispiele mit avoir stehen mehrere andere gegenüber, die bei gleichem Sinn être haben; einzeln bleibt nur: Les revenus de la république ont monté quelquefois jusqu'à la somme de 2000 talens, Barthélemy. Daß weder imperfektiver Sinn noch das Vorliegen einer Handlung avoir bedingt, lehren außerdem Sätze wie: puis, suivant le fil des événements, elle fit une courte récapitulation de sa vie entière pour montrer qu'à tout prendre elle avoit été douce et fortunée, que de degrés en degrés elle étoit montée au comble du bonheur permis sur la terre, Rousseau.

Passé.

Mit être:

Barthélemy, Anach., II 276: le septième jour étant passé, ils trouvèrent la mort dans un sommeil paisible.

Ib. III 269: Mais le règne des vertus est passé, et c'est à la force qu'il appartient maintenant de gouverner les hommes.

Ib. III 501: Il sembloit que le temps de la persécution étoit passé pour lui, lorsque tout-à-coup, il apprit qu'un jeune homme venoit de présenter au second des Archontes, une dénonciation conçue en ces termes —.

Buffon, Hist. nat., XVIII 184: mais cette chasse n'a plus lieu lorsque la saison des cerises est passée.

Ib. XXIV 122: car dans cette saison la nuit tombant promptement, et les canards ne tombant, pour ainsi dire, qu'avec elle, les moments propices sont bientôt passés.

Condillac, Cours d'étude, XIV 83: Il semble que toute la politique de Charles-Quint fût passée en Espagne avec Philippe II.

Diderot, Neveu de Rameau, 182: Ses honneurs sont détruits, son empire est passé.

Ib. 197: L'Ascension est arrivée, les Rois et le Carême sont passés, et ils ne savent pas encore ce qu'ils mettront en musique!

Id. Religieuse, 170: elle retourna à son père et elle lui dit que les trois ans étaient passés.

Fontenelle, Dialogues des morts, I 65: Ce temps étant passé —.

Id. Éloges des Acad., V 139: L'âge qu'il s'étoit prescrit étoit passé quand son premier ouvrage, qui a été aussi le seul, parut à Amsterdam en 1687 —.

Ib. V 267: il ne vouloit point qu'ils (ses délassements) laissassent aucune trace dans son ame; dès qu'ils étoient passés, il ne lui restoit rien, que de ne s'être pas toujours appliqué.

Helvétius, Le bonheur, II 187:

Trop superbe Ariman, oui, ton règne est passé;
Je vois ton trône en poudre et ton sceptre brisé.

Marmontel, Contes moraux, IV 67: L'heure d'entrer dans l'appartement de Jenny étant passée sans que le Comte parut, Sir William au comble de la colère, mena les trois autres chez sa fille.

Prévost, Mém. du Marquis de***, 46: Il promit le premier à son père, qu'avant que la nuit fût passée, il sauroit si don Alavestras étoit coupable, et ce que sa sœur étoit devenue.

Ib. 48: Don Pedro de Lera avoit exécuté ce qu'il avoit promis; il l'avoit découvert avant que la nuit fût passée.

Rollin, Hist. anc., II 14: Après que ce décret fut passé sans contradiction —.

Ib. II 115: Dercyllidas, qui étoit passé en Carie —.

Rousseau, Conf., 50: En entrant je vis une grosse porte à barreaux de fer, qui dès que je fus passé fut fermée à double tour sur mes talons.

Ib. 191: Mon oncle Bernard étoit, depuis quelques années, passé à la Caroline pour y faire bâtir la ville de Charlestown dont il avoit donné le plan: il y mourut peu après.

Ib. 377: Je savois que le temps d'aimer étoit passé —.

Ib. 569: L'âge des projets romanesques étant passé —.

Id. Nouv. Hél., VI 113: Je l'avois trop prévu; le temps du bonheur est passé comme un éclair; celui des disgraces commence, sans que rien m'aide à juger quand il finira.

Ib. VII 372: Le règne de l'amour est passé, que celui de l'amitié commence —.

Ib. VII 483: Au reste, ajouta-t-elle en regardant le ministre d'un air assez gai, si je me trompe, un jour ou deux d'erreur seront bientôt passés —.

Saint-Simon, Mém., IV 447: M. de Gourville est passé ici, qui a dit qu'il alloit querir M. le surintendant.

Ib. V 5: Mademoiselle, — — à laquelle il étoit passé ensuite —.

Voltaire, Zadig, XIII 19: il faisait représenter des tragédies où l'on pleurait, et des comédies où l'on riait; ce qui était passé de mode depuis longtemps —.

Ib. XIII 33: Il se pourrait faire que l'ame de la défunte fût passée dans le corps de cette poule, et vous ne voudriez pas vous exposer à manger votre tante.

Id. Candide, XIII 166: Quand les premiers ravages de cette épouvantable peste furent passés, on vendit les esclaves du dey.

Id. Lettre sur Mlle de Lenclos, XV 393: Le marquis de Saucour passait pour l'homme le plus vigoureux, et son nom est passé en proverbe.

Mit avoir:

Alembert, Disc. prélim. de l'Encycl., I 39: les différens états par lesquels la langue a passé.

Ib. I 196: on a passé du simple au composé.

Barthélemy, Anach., I 220: Cette demande fut rejetée, parce que se croyant désormais invincibles, sous la conduite d'Alcibiade, ils avoient passé rapidement de la consternation la plus profonde, à la plus insolente présomption.

Ib. I 292: On en a vu qui, dans l'espace de 24 jours, ont passé rapidement des régions les plus froides, aux climats les plus chauds, en se rendant du Palus-Méotide en Ethiopie.

Ib. I 402: Après avoir passé devant le temple de Castor et de Pollux, devant la chapelle d'Agraule, fille de Cécrops, devant le prytanée, où la république entretient à ses dépens quelques citoyens qui lui ont rendu des services signalés, nous voilà dans la rue des trépieds —.

Ib. II 4: Après avoir passé près du Gymnase nous nous trouvâmes sur les bords de la fontaine Castalie —.

Ib. II 375: A ce mot, qui a passé en proverbe, Clisthène, ayant imposé silence, remercia tous les concurrens —.

Ib. III 42: Mais ayant rencontré en chemin deux députés d'une ville d'Achaïe, qui faisoient route vers Phénéos, et qui avoient plus d'une fois passé le long du ruisseau, nous les interrogeâmes —.

Ib. III 71: Son culte a passé d'Epidaure dans les autres villes de la Grèce, même en des climats éloignés —.

Ib. III 94: Après les avoir vus sortir de ces épreuves aussi purs que l'or qui a passé par le creuset —.

Ib. III 306: Ce décret a passé presque tout d'une voix, et l'orateur a repris sa supériorité.

Ib. III 309: Il a conclu pour la paix; les autres orateurs ont fait de même, et l'avis a passé.

Ib. III 320: Philocrate a proposé un décret qui a passé sans contradiction.

Ib. III 478: Ils (les titres d'honneur) subsistent encore aujourd'hui; et comme ils ont passé dans les différentes classes des citoyens, ils n'imposent aucune obligation.

Ib. III 535: N'a-t-on d'autre but que de montrer qu'à la faveur des lois et de l'agriculture, l'homme a passé de l'état de barbarie, à l'état de civilisation?

Ib. IV 150: il nous dit que ces oiseaux se plaisent à Samos, qu'on les a consacrés à Junon, qu'on les a représentés sur la monnoie courante, et que de cette île ils ont passé dans la Grèce.

Ib. IV 184: Ce fut encore par là qu'il (Pythagore) sut imprimer dans le cœur de ses disciples, cette amitié rare et sublime qui a passé en proverbe.

Ib. IV 212: La plupart de ces réponses couroient toute la Grèce, et ont passé à la postérité —.

Ib. IV 339: Dans une de ses assemblées, on proposoit de consulter la Pythie: Elle philippise, s'est écrié Démosthène; et la proposition n'a pas passé.

Ib. IV 342: Ce décret a passé sans la moindre opposition —.

Buffon, Hist. nat., I 129: différens états par où il est possible qu'elles aient passé —.

Ib. I 129: les différens états par où il a passé —.

Ib. I 169: qu'une comète descendant dans le plan de l'écliptique vers son périhélie, a passé tout auprès du globe de la Terre le jour même que le déluge a commencé —.

Ib. I 192: si on suppose avec l'auteur que la comète ait passé fort près du Soleil —.

Ib. I 431: Le reflux arrive ensuite par la pente naturelle des eaux; lorsque l'astre a passé et qu'il n'exerce plus sa force, l'eau qui s'étoit élevée par l'action de cette puissance étrangère, reprend son niveau —.

Ib. III 467: On préfère dans nos îles les Nègres d'Angola à ceux du Cap-verd pour la force du corps, mais ils sentent si mauvais lorsqu'ils sont échauffés, que l'air des endroits par où ils ont passé, en est infecté pendant plus d'un quart d'heure.

Ib. III 516: Les Lappons y auront passé depuis le Cap-nord —.

Ib. III 516: d'où ils auront aisément passé en Amérique —.

Ib. III 520: le vent d'est ou d'ouest — — n'arrive — — qu'après avoir passé sur des mers d'une très-vaste étendue.

Ib. XVI 413: d'autant plus qu'en Italie la maigreur de l'autruche a passé en proverbe, magro comme uno Struzzo —.

Ib. XVII 299: Les paons ayant passé de l'Asie dans la Grèce, se sont ensuite avancés dans les parties méridionales de l'Europe —.

Ib. XVII 458: au point qu'en France elle (la caille) a passé en proverbe — [chaud comme une caille].

Ib. XVII 499: notre biset, qui néanmoins est le seul pigeon vraiment sauvage et qui n'a pas passé par l'état de domesticité.

Ib. XVIII 95: soit qu'elle (la pie) eût passé des pays du nord en France, après avoir subi l'influence du climat, soit —.

Ib. XX 370: d'où il suit que ces oiseaux, qui à la vérité fréquentent les contrées septentrionales, mais qui d'ailleurs ont le vol très-court, ont passé d'un continent à l'autre —.

Ib. XXI 521: Mais est-il bien vrai que ce cri ait passé généralement pour un cri de mauvais augure —.

Ib. XXII 238: Et ce privilège d'avoir passé d'un monde à l'autre, dans les contrées du Midi, semble même s'être étendu jusqu'aux oiseaux de rivage —.

Condillac, Cours d'étude, IV 110: Quant aux principes généraux, ce ne sont que des résultats, qui peuvent tout au plus servir à marquer les principaux endroits par où on a passé.

Ib. V 228: le nom de ce citoyen a passé à la postérité avec les éloges qu'ils lui ont donnés —.

Ib. V 270: En général, la politique des Grecs portoit sur un principe très-faux, et ce principe étoit une suite des circonstances par où ils avoient passé.

Ib. VIII 293: Octavius qui avoit passé en Asie, s'avançoit vers l'Egypte.

Ib. IX 56: Varron, qui a passé pour le plus savant des Romains, n'étoit pas jurisconsulte —.

Ib. XV 268: Pourquoi, demandoit Aristote, un rayon du soleil, ayant passé par une ouverture triangulaire, forme-t-il un cercle au-delà?

Diderot, Religieuse, 50: sans ce motif, comment cette lettre, qui devait rester entre les mains de la supérieure, aurait-elle passé dans la suite entre les mains de mes beaux-frères?

Ib. 230: Nous en étions là, lorsque la supérieure entra. Elle avait passé à ma cellule, elle ne m'y avait point trouvée —.

Ib. 288: Quoiqu'il soit jeune, il a passé par les dignités principales de son ordre.

Fontenelle, Hist. des oracles, II 145: Des poëmes d'Homère et d'Hésiode, les démons ont passé dans la philosophie de Platon.

Ib. II 185: Pausanias, qui avoit été lui-même le (l'oracle de Trophonius) consulter et qui avoit passé par toutes ces cérémonies, nous en a laissé une description fort ample —.

Id. Sur la poésie en général, VIII 167: Si je veux présenter un bouquet avec des vers, je puis dire, ou que Flore s'est dépouillée de ses trésors pour une autre divinité, ou que les fleurs se sont disputé l'honneur d'être cueillies; et si j'ai à choisir entre ces deux images, je croirai volontiers que la seconde a plus d'ame, parce qu'il semble que la passion de celui qui a cueilli les fleurs ait passé jusqu'à elles.

Helvétius, De l'esprit, I 153: un mérite qui n'a pas passé par la coupelle du public —.

Ib. I 195: Il est donc certain que, relativement à l'idée qu'on s'est formée des bonnes mœurs, les plus vertueux des Grecs n'eussent passé en Europe que pour des hommes corrompus.

Id. Le bonheur, II 178:

Le sceptre d'Oromaze a passé dans ma main.

La Harpe, Lycée, I 233: la grande réputation d'Homère n'est qu'un préjugé qui a passé des anciens jusqu'à nous.

Marmontel, Contes moraux, III 270: Mais ni vous ni moi n'avons passé par ces grandes épreuves de l'ambition et de l'envie —.

Montesquieu, Grand. et déc. des Rom., 67: Comme l'autorité royale avait passé tout entière entre les mains des consuls, le peuple sentit que —.

Ib. 161: Quelques-uns ont dit que le limon que le Tanaïs avait apporté, avait formé une espèce de croûte sur le Bosphore cimmérien, sur laquelle ils avaient passé.

Prévost, Man. Lesc., 236: J'aurois passé après cette explication, si je n'eusse été arrêté par les exclamations d'une vieille femme —.

Ib. 439: il avoit passé exprès à l'hôpital, depuis qu'elle y étoit renfermée —.

Id. Mém. du Marquis de ***, 68: Il avoit passé par Madrid —.

Rollin, Hist. anc., II 90: De là, ayant passé par les déserts de la Médie, ils vinrent, après six jours de marche, à un endroit appelé les Villages de Parisatis —.

Ib. II 106: Cette retraite des dix mille Grecs a toujours passé — — pour un modèle parfait dans ce genre —.

Ib. II 135: Les députés, après avoir passé légèrement sur leurs anciennes divisions, insistent avec force sur les services considérables qu'ils ont rendus à Athènes —.

Ib. II 136: de tant d'or et d'argent qui lui avoit passé par les mains, — — il n'en avoit profité en rien —.

Ib. II 302: un peuple, qui a passé pour l'un des plus sages de la Grèce —.

Ib. II 312: Pausanias, qui avoit été lui-même consulter cet oracle, et qui avoit passé par toutes ces cérémonies, nous en a laissé une description fort ample.

Ib. II 363: cette passion, qui a toujours passé pour une foiblesse et une tache dans les grands hommes —.

Ib. II 656: jusques-là, il avoit passé pour invincible —.

Ib. III 209: il trouva les Mamertins, qui y avoient passé avant lui au nombre d'environ dix mille —.

Rousseau, Conf., 101: Je crois que voilà de quoi faire assez comprendre comment, n'étant pas un sot, j'ai cependant souvent passé pour l'être, même chez des gens en état de bien juger —.

Ib. 132: En attendant, c'étoit une douceur pour moi d'habiter son pays, de passer dans les rues où elle avoit passé, devant les maisons où elle avoit demeuré —.

Ib. 144: Mademoiselle du Châtelet m'apprit qu'en effet son amie avoit passé à Lyon —.

Ib. 168: et si dans la journée j'avois passé devant la boutique sans m'arrêter, il y auroit eu du bruit.

Ib. 280: Je vis ensuite que c'étoit la mode à Venise; et l'effet en est si charmant, que je suis surpris que cette mode n'ait jamais passé en France.

Ib. 299: mais je vis clairement par plusieurs indices que l'ouvrage, eût-il été parfait, n'auroit pas passé.

Ib. 368: Cette ivresse avoit commencé dans ma tête, mais elle avoit passé dans mon cœur.

Ib. 458: Montmorency, cet ancien et beau patrimoine de l'illustre maison de ce nom, ne lui appartient plus depuis la confiscation. Il a passé par la sœur du duc Henri, dans la maison de Condé, qui a changé le nom de Montmorency en celui d'Enghien —.

Ib. 533: Je compris par là que ma lettre avoit été mal reçue, et que la franchise de mon zèle avoit passé pour la rusticité d'un pédant.

Id. Disc. sur les sciences et les arts, IV 14: nation singulière, — — et qui seule a eu cette gloire, que l'histoire de ses institutions ait passé pour un roman de philosophie.

Id. Nouv. Hél., VI 245: Après ma lettre écrite, j'ai passé dans la chambre de ma mère, et je m'y suis trouvée si mal que je suis obligée de venir me remettre dans mon lit.

Saint-Simon, Mém., IV 322: les emplois par lesquels il avoit passé.

Ib. V 38: Beauvau, qui de Bayonne avoit passé à l'évêché de Tournai, fit merveille de sa personne pendant le siège —.

Ib. V 41: Le Guerchois, qui de l'intendance d'Alençon avoit passé à celle de Besançon —.

Ib. V 81: aucun — — n'y étoit parvenu sans avoir passé par des situations plus fâcheuses que celles où je me croyois.

Ib. V 85: Ils avoient passé légèrement sur ma douleur —.

Ib. V 124: A elle il avoua tout le fait, et redoubla la joie que quelques bruits avoient fait naître, et que Madame avoit confirmés, qui en revenant de la messe avoit passé chez elle, et lui avoit appris la rupture.

Voltaire, Charles XII, II 131: Qu'il me livre tous les déserteurs qui ont passé à son service, et nommément Jean Patkul, et qu'il cesse toute procédure contre ceux qui de son service ont passé dans le mien.

Id. Œdipe, III 46:

Son sceptre et son épouse ont passé dans vos bras —.

Id. Siècle de Louis XV, XII 310: D'un côté ces flottes vont au-delà du Gange se livrer des combats à la vuë des plus puissans Empires, spectateurs tranquilles d'un art et d'une fureur qui n'ont point encor passé jusqu'à eux.

Id. Zadig, XIII 10: Grand Dieu! dit-il en lui-même, qu'on est à plaindre quand on se promène dans un bois, où la chienne de la reine et le cheval du roi ont passé!

Ib. XIII 27: L'envie avait passé à Zadig de se battre désormais pour elle.

Hofmanns altfrz. Belege (S. 33) zeigen meist estre.

Foerster (S. 30): Wird das Vorübergehen von Personen ausgesagt, so wird passer mit beiden Hilfsverben verbunden. Nach dem Nfrz. hin mehren sich die Beispiele mit avoir. Die ältere Sprache konnte selbst dann être als Hilfsverb verwenden, wenn noch eine nähere Bestimmung im Akkusativ dabeistand. In übertragenem Sinne (in Betracht kommt hierbei namentlich die Zeit), trifft man dagegen meist être; avoir erst in jüngerer Zeit.

Clédat (S. 49): On peut dire, pour ce verbe, que la langue hésite encore entre les deux auxiliaires.

Meine Beispiele zeigen, daß im 18. Jahrhundert passé mit avoir etwa dreimal so häufig ist wie mit être. Passé mit être heißt in den allermeisten Fällen „vorbei", temporal gemeint. Jeder anderen Akzeption von passé mit être lassen sich allemal Sätze gegenüberstellen, die bei gleichem Sinn passé mit avoir haben. Zur Probe: Après que ce

décret fut passé sans contradiction, Rollin, und Philocrate a proposé un décret qui a passé sans contradiction, Barthélemy; ferner son nom est passé en proverbe, Voltaire, und A ce mot, qui a passé en proverbe, Barthélemy; ferner Dercyllidas, qui étoit passé en Carie, Rollin, und Octavius qui avoit passé en Asie, Condillac; ferner Mon oncle Bernard étoit, depuis quelques années, passé à la Caroline, Rousseau, und Mademoiselle du Châtelet m'apprit qu'en effet son amie avoit passé à Lyon, Rousseau; ferner Mademoiselle, . . . à laquelle il étoit passé ensuite, Saint-Simon, und Qu'il me livre tous les déserteurs qui ont passé à son service, Voltaire; ferner M. de Gourville est passé ici, Saint-Simon, und dans les rues où elle avoit passé, Rousseau. Wie wenig mit den Regeln von der Handlung oder der Imperfektivität etwas anzufangen ist, zeigen noch Sätze wie: le temps du bonheur est passé comme un éclair, Rousseau; L'heure d'entrer dans l'appartement de Jenny étant passée sans que le Comte parut, Marmontel; Mon oncle Bernard étoit, depuis quelques années, passé à la Caroline pour y faire bâtir la ville de Charlestown dont il avoit donné le plan: il y mourut peu après, Rousseau.

Péri.

Mit avoir:

Rollin, Hist. anc., II 19: La fleur de votre armée a péri, Mindare est mort.

Ib. II 35: toute la flotte d'Athènes avoit péri —.

Ib. III 183: plus de la moitié de l'armée avoit péri de cette sorte.

Thomas, Éloge de M.-Aurèle, 89: On lui porte la tête de l'usurpateur qui a péri par la main de ses complices —.

Hofmann (S. 42) hat für altfrz. perir nur Belege mit estre.

Foerster (S. 91): Vom 17. Jahrhundert ab findet man neben être mehr und mehr avoir als Hilfsverb von périr, dessen Gebrauch die moderne Sprache verallgemeinert hat.

Clédat (S. 41): Périr a passé de l'auxiliaire être à l'auxiliaire avoir, en raison d'une légère évolution de sens. — De l'ancienne valeur, il est resté le participe passé adjectif péri, qui d'ailleurs tombe en désuétude, bien qu'on le trouve deus fois dans l'article 1601 du Code civil.

Mir ist péri mit être in Autoren des 18. Jahrhunderts nicht begegnet.

Pris.

Mit être:

Barthélemy, Anach., I 247: On nous dit qu'en hiver, quand la mer est prise, les pêcheurs de ces cantons dressent leurs tentes sur sa surface, et jettent leurs lignes à travers des ouvertures pratiquées dans la glace.

Rousseau, Conf., 222: Cette sotte idée acheva de me renverser la tête, et me fit faire le plus plat personnage dans une situation où mon cœur, étant réellement pris, m'en pouvoit dicter un assez brillant.

Mit avoir:

Barthélemy, Anach., III 338: Pendant qu'elle hésitoit, un esclave secrètement gagné vint en courant annoncer à son maître, que le feu avoit pris à l'atelier, que la plupart des statues étoient détruites, que les autres étoient sur le point de l'être.

Prévost, Man. Lesc., 289: La servante, qui restoit seule à Chaillot dans ces occasions, vint m'avertir le matin que le feu avoit pris pendant la nuit dans ma maison, et qu'on avoit eu beaucoup de difficulté à l'éteindre.

Hofmann (S. 24) hat für altfrz. intr. prendre nur Beispiele mit être.

Foerster (S. 99) scheint für das Neufranzösische nur avoir zu kennen.

Clédat sagt nichts über prendre.

In der Bedeutung „zufrieren" hat nach Plattner prendre noch jetzt meist être. Doch konstruiert die Académie (1884) Beispiele mit avoir: La rivière a pris cette nuit. Vos confitures ont mal pris. Ces glaces n'ont pas bien pris.

Remonté.

Mit être:

Barthélemy, Anach., III 275: Enfin la nation étoit remontée par ses soins, à cette haute consideration que des guerres malheureuses lui avoient fait perdre parmi les puissances étrangères.

Ib. III 330: Denys est remonté sur le trône; il en a chassé Niséus, fils du même père que lui, mais d'une autre mère.

Ib. III 445: De l'être le plus grossier, nous sommes remontés par des degrés imperceptibles, jusqu'à notre espèce; pour parvenir de ce terme jusqu'à la divinité, il faut sans doute passer par divers ordres d'intelligences, d'autant plus brillantes et plus pures, qu'elles approchent plus du trône de l'Éternel.

Rousseau, Confessions, 170: On seroit remonté à la source de ces libelles; madame de Menthon se seroit tirée d'affaire en me sacrifiant, et j'aurois été enfermé le reste de mes jours peut-être, pour m'apprendre à faire le Phébus avec les dames.

Saint-Pierre, Chaumière indienne, V 23: Alors le docteur, très-piqué, appela ses gens, prosternés en adoration sur les degrés de la pagode, et étant remonté dans son palanquin, il se remit en route par l'allée des bambous, le long de la mer, à l'entrée de la nuit et sous un ciel couvert de nuages.

Voltaire, Charles XII, II 136: Ses membres coupés en quartiers restèrent exposés sur des poteaux jusques en 1713 qu'Auguste étant remonté sur son Trône, fit rassembler ces témoignages de la nécessité où il avait été réduit à Altranstad.

Id. Vie de Molière, XIV 508: Le théâtre fut désert des le troisiéme jour. Depuis, lorsque le fameux acteur Baron étant remonté sur le théâtre, après trente ans d'absence, joua le Misantrope, la piéce n'attira pas un grand concours.

Mit avoir:

Helvétius, De l'esprit, I 176: Ce fait est connu, et rien ne paroît d'abord plus abominable que cette coutume: cepen-

dant, quelle surprise, lorsqu'après avoir remonté à son origine, on voit que le sauvage regarde la chûte de ces malheureux vieillards comme la preuve de leur impuissance à soutenir les fatigues de la chasse!

Foerster (S. 26): Das Kompositum remonter wird fast ausschließlich mit être verbunden.

Clédat s. monter.

Dem einen Beispiel mit avoir (après avoir remonté à son origine, Helvétius) steht gegenüber: On seroit remonté à la source de ces libelles, Rousseau.

Résulté.

Mit être:

Barthélemy, Anach., III 250: Il en est résulté un décret de l'assemblée générale —.

Ib. III 436: Il est résulté de là un corps d'observations, une nouvelle science, plus curieuse, plus féconde, plus intéressante que l'ancienne physique.

Mit avoir:

Barthélemy, Anach., II 130: Comme les cordes mobiles sont susceptibles de plus ou de moins de tension, et peuvent en conséquence produire des intervalles plus ou moins grands, il en a résulté une autre espèce de diatonique, où sont admis les trois quarts et les cinq quarts de ton —.

Ib. III 126: Ainsi, des idées spécifiques de l'homme, du cheval, du bœuf, de tous les êtres qui ont vie et sentiment, a résulté l'idée générique de l'animal ou de l'être vivant.

Ib. III 209: Il en auroit alors résulté tous les ans pour l'état, un bénéfice de 100 talens.

Ib. IV 18: Chœrilus et ses successeurs étendirent et perfectionnèrent cette idée, au point qu'il en a résulté une suite de tableaux, où l'on a retracé, autant que l'art peut le permettre, les principales différences des états, des caractères et des sentimens qu'inspirent l'une et l'autre fortune.

Helvétius, De l'esprit, I 374: — — de la comparaison desquels ont résulté ces beaux vers —.

Holbach, Syst. de la nat., II 152: Nous verrons par la suite les funestes effets qui ont résulté pour l'espece humaine des idées que l'on s'est faites de la Divinité —.

Rousseau, Conf., 495: Je lui avois déclaré mes liaisons avec Thérèse, et tout ce qui en avoit résulté, sans omettre de quelle façon j'avois disposé de mes enfants.

Foerster verzeichnet résulter nicht.

Clédat (S. 43): Résulter, c'est sortir au figuré. Littré applique à ce verbe la règle de Ménage, mais il ne s'emploie guère qu'avec l'auxiliaire être.

Ebenso sagt Plattner (Ausführl. Gramm. S. 74), résulter verbinde sich ausschließlich mit être; es sei nicht leicht, ein Beispiel für den Gebrauch von avoir zu finden, außer bei Grammatikern. Meine Beispiele zeigen dagegen auf zwei Fälle mit être sieben mit avoir. Der Wechsel des Hilfsverbs bewirkt keinen Unterschied im Sinn.

Tari.

Mit être:

Condillac, Cours d'étude, XV 179: On croira donc que nous sommes venus trop tard pour raisonner, que tout a été dit, que la source des découvertes est tarie, et qu'il ne nous reste plus qu'à étudier l'antiquité, et qu'à la citer.

Diderot, Nev. de Ram., 114: Alors, bon gré mal gré, on amuse moins son public, et après un certain nombre de découvertes en bouffonneries et en intrigues, la source est tarie, on est à sec.

Fontenelle, Hist. des oracles, II 200: Du reste il (Plutarque) avoue que les oracles étoient taris dans la Béotie, qui en avoit été autrefois une source très-féconde.

Mit avoir:

Saint-Simon, Mém., II 210: Le royaume de Hongrie n'avoit jamais tari de mécontents, et en avoit souvent des marques

qui leur avoient été funestes, depuis que la maison d'Autriche avoit dépouillé les états du droit d'élection des rois de Hongrie.

Foerster und Clédat behandeln dieses Verb nicht.

Varié.

Mit être:

Barthélemy, Anach., II 423: Les attaques furent aussi variées que les accidens qui les suivirent.

Mit avoir:

Alembert, Disc. prél., I 122: Cet homme rare dont la fortune a tant varié en moins d'un siecle —.

Barthélemy, Anach., I 377: Elle (la solde) a varié suivant les temps et les lieux —.

Ib. II 134: tous ont plus d'une fois varié, quant à la forme.

Ib. II 371: Ces idées n'ont jamais varié parmi les Grecs.

Ib. II 407: L'ordre des combats a varié plus d'une fois —.

Ib. II 620: Cet ordre (des combats) a varié, parce qu'on a souvent augmenté ou diminué le nombre des combats.

Buffon, Hist. nat., XXIV 51: Dans l'oie domestique cette couleur roussâtre a varié.

Foerster und Clédat behandeln das Verb nicht. Wo varié mit être vorkommt, dürfte es immer Adjektiv sein.

Vieilli.

Mit être:

Rousseau, Conf., 172; Et qu'on imagine pas que pour dix ou douze ans que j'avois de moins qu'elle, elle fût vieillie ou me parût l'être.

Saint-Simon, Mém., IV 337: A son retour il ne laissa pas d'avoir une longue audience du roi, quoique sur un voyage dont le succès avoit été fort désagréable et les affaires étoient vieillies.

Mit avoir:

Barthélemy, Anach., I 350: Isocrate a vieilli faisant, polissant, repolissant, refaisant un très petit nombre d'ouvrages.

Saint-Simon, Mém., V 8: Cette politique se trouvoit aiguisée de la haine personnelle de Mme la Duchesse, fondées sur les distinctions de rang auquel les princes du sang ne pouvoient s'accoutumer, plus vivement encore sur de ces choses de galanterie qui pour avoir vieilli ne se pardonnent point, enfin sur la jalousie du commandement des armées —.

Ib. V 22: et tous deux ont vieilli et sont morts dans la douleur et le mépris —.

Voltaire, Vie de Molière, XIV 509: Il y a des expressions qui ont vieilli. Il y a aussi des termes que la politesse a bannis aujourd'hui du théâtre, comme carogne, cocu, etc.

Hofmann (S. 45) sagt von envieillir und einer größeren Reihe ähnlicher Verben: Im Altfranzösischen findet man stets estre mit oder ohne Reflexivum.

Foerster verzeichnet das Verbum nicht.

Clédat s. changer.

Schluß.

Nicht aufgenommen in die vorstehende Beispielsammlung sind solche Verben, die mir in zusammengesetzter Tempusform nur vereinzelt begegnet sind: apparaître, découler, embarquer, embellir, endurcir, enraciner, éteindre, flétrir, geler, grossir, issir, pousser, rajeunir, redescendre, refroidir, sonner, tourner. Nicht aufgenommen sind ferner rester und tomber, weil die Verbindung ihrer Partizipien mit avoir zu selten ist gegen die mit être. Immerhin kann ich den schon von Littré zitierten Fällen mit avoir ein paar neue hinzufügen: Pourquoi les eaux de la mer n'ont-elles pas resté sur cette terre, puisqu'elles y ont séjourné si longtemps! Buffon, Hist. nat., I 95; après avoir resté toute la journée sur la perche —, ib. XXI 105; Les atomes se meuvent en vertu d'une force intérieure, que nous nous représentons dans la pesanteur. — — La masse de la terre pese, et son poids est le poids total des atomes dont elle est formée. Elle a donc d'abord tombé: mais elle a cessé de tomber, lorsqu'elle a eu assez de surface, Condillac, Cours d'étude, VI 245; mais indépendamment du christianisme, les oracles ne laissoient pas de décheoir beaucoup par d'autres causes, et à la fin ils eussent entiérement tombé, Fontenelle, Hist. des oracles. II 224.

Wohl bei jedem einzelnen Verb ist die Neigung zu einem bestimmten Hilfsverb unverkennbar. Im Grunde schwanken nur wenige Verben und diese nicht einmal gleichmäßig. Z. B. in Barthélemys Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, einem Werk, worin von allen denkbaren Dingen in allen denkbaren Redeformen gehandelt wird, schwanken nur folgende Verben:

	mit avoir	mit être	Verhältnis
augmenter	I 59, 345; IV 126, 351.	II 138.	4:1
diminuer	III 425; IV 126.	II 100, 402.	2:2
monter	III 114.	II 166, 398; III 148, 304; IV 23.	1:5
passer	I 220, 292, 402; II 4, 375; III 42, 71, 94, 306, 309, 320, 478, 536; IV 150, 184, 212, 340, 342.	II 276; III 269, 501.	18:3
prendre	III 338.	I 247.	1:1
varier	I 377; II 134, 371, 407, 620.	II 423.	5:1
résulter	II 130; III 126, 209; IV 19.	III 250, 436.	4:2

Nur mit einem Hilfsverb finden sich darin von den in Frage stehenden Verben folgende:

nur mit avoir		nur mit être	
aborder	I 109; II 369; III 453.	accoucher	III 23; IV 163.
		accourir	II 448; III 252, 511; IV 112, 337.
apparaître	IV 105.		
cesser		accoutumer	II 313; III 170; IV 255.
ohne Inf.	III 401; IV 195.		
mit Inf.	I 95, 193, 253, 356, 468, 544; II 124, 375, 492, 538, 542, 542, 569; III 30, 44, 47, 74, 78, 250, 464; IV 138, 314.	avancer	I 91, 264; II 378; III 260; IV 185.
		changer	III 341; IV 269.
		descendre	I 134, 406; II 118, 398; III 282, 318, 448, 549, 558.
		remonter	III 275, 330, 445.
dégénérer	I 210; IV 128.	écouler	I 217.
disparaître	I 276, 384; II 491, 618; III 330, 390.	issir	I 318.
		expirer	I 370; III 117.
échouer	III 229.	émaner	I 441; II 224; III 352.
sonner	IV 112.	refroidir	I 471.
vieillir	I 350.	éteindre	II 415.

Ob im einzelnen Fall avoir gewählt ist, um Handlung resp. Imperfektivität auszudrücken, läßt sich aus dem Sinn des Satzes nur selten mit absoluter Unbestreitbarkeit entnehmen. Viel leichter wird bei Verbindungen mit être klar, wann eine Verletzung der Regeln vorliegt. Am sichersten leitet zu richtigem Urteil die Betrachtung von Sätzen, die bei gleichem Sinn und gleicher Form verschiedenes Auxiliar zeigen. Auf die ständige Nachweisbarkeit solcher Satzpaare stützt sich meine Behauptung, daß im 18. Jahrhundert, abgesehen von einigen wenigen individuellen Konstruktionen und abgesehen von den allerdings häufigen Fällen, wo das Partizipium reinen Adjektivcharakter hat, ein Wechsel des Hilfsverbums nicht vom Sinn abhängt, sondern nur eine Erscheinung des nicht abgeschlossenen Prozesses der Angleichung ist.

Literatur.

Alembert. Mêlanges de Litterature, d'Histoire et de Philosophie. Berlin 1753. Anonym.

Barthélemy, Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, Paris 1788.

Buffon, Histoire Naturelle. Paris 1749—89.

Chamfort, Éloge de Molière. Paris 1769.

Condillac, Cours d'étude etc. Parme 1775.

Diderot, Le Neveu de Rameau. Paris 1821.

— La Religieuse. Paris V.

Duclos, Considérations sur les Mœurs de ce siècle. Berlin 1751.

Fontenelle, Œuvres. Amsterdam 1764.

Helvétius, Œuvres complettes. Londres 1776.

Holbach. Systême de la Nature par M. Mirabaud. Londres 1770.

Laharpe, Lycée ou Cours de Littérature. Paris VII.

Marmontel, Contes moraux. Paris 1765—72.

Montesquieu, Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence, Amsterdam 1734.

Prévost, Œuvres choisies. Amsterdam et Paris 1783.

Rollin, Histoire Ancienne. Halle 1756.

J.-J. Rousseau, Les confessions de —. Paris 1879.

— — Œuvres, Paris 1822.

Saint-Pierre, Etudes de la nature. Paris 1792.

Saint-Simon, Mémoires du Duc de —. Paris 1857.

Thomas, Éloge de Marc-Aurèle. Amsterdam 1775.

Vauvenargues, Œuvres. Paris 1857.

Voltaire, Collection complette des œuvres de Mr. de —. Geneve 1768.

Lebenslauf.

Ich, Max Franz Eduard Treder, Sohn des Schriftsetzers Franz Treder, geboren 1. Februar 1871 in Stettin, evangelischer Konfession, habe die Schule, zuletzt das Bugenhagen-Gymnasium in Treptow an der Rega, bis Oberprima besucht und das Abiturientenexamen als Extraneus auf dem Berliner Sophien-Realgymnasium im Jahre 1903 gemacht. Von M. 1903 bis M. 1906 und von M. 1908 bis M. 1909, im ganzen acht Semester, habe ich in Berlin Philosophie studiert, speziell romanische Philologie unter Tobler, Ebeling, Pariselle, Haguenin, Hecker. Der Staatsprüfung habe ich mich 1913—14 in Berlin und der Doktorprüfung in Leipzig am 12. Februar 1915 unterzogen. In allen Zwischenzeiten bin ich als Privatlehrer tätig gewesen.

Druck von C. Schulze & Co., G. m. b. H., Gräfenhainichen.